

# Vil nouvelle

PLANIFICATION STRATEGIQUE DE LA REGION  
METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE  
LES RÉSULTATS DU PROCESSUS PARTICIPATIF

Ministère de la Planification et de la Coopération Externe



UT  
OL  
ISSU  
s d'entrée  
201

iller



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE REMERCIEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION   contexte</b>	<b>6</b>
<b>2. LA PLANIFICATION STRATEGIQUE   une approche dynamique</b>	<b>8</b>
2.1 Processus	8
2.2 Produits	10
2.3 Long terme (2010 – 2030 – 2050)	12
<b>3. LES RESULTATS DU PROCESSUS PARTICIPATIF A DATE</b>	<b>14</b>
3.1 Premier Atelier Technique (29-31 juillet 2010)	14
3.2 Consultation élargie (avril - novembre 2011)	15
3.3 Synthèse du Travail Participatif (juillet 2010 - novembre 2011)	16
3.4 Documents Antérieurs	18
3.5 Enjeux tels qu'identifiés dans les documents de planification antérieurs + atelier Porto-Rico	19
3.6 Les messages clés des groupes d'acteurs d'importance majeure identifiés lors des consultations publiques	20
3.7 Six Visions pour Port-au-Prince	22
3.8 Les détails des orientations stratégiques   programmes - projets	24
• Les zones de croissance urbaine	32
- Centre-ville	
- Extension Nord	
- Pétionville	
• Respect de la fragilité du pays	38
- Respecter les limites naturelles de l'agglomération	
• Restructuration du tissu urbain pour améliorer les conditions de vie	40
- Restructuration des quartiers spontanés	
3.9 Co-production   engagement des groupes d'acteurs d'importance majeure	44
3.10 Proposition d'arrangements institutionnels	46
• responsabilités	
• responsabilités aux différentes échelles	
<b>4. LE FORUM</b>	<b>50</b>
<b>5. LE TRAVAIL FUTUR</b>	<b>52</b>
<b>6. LES PARTICIPANTS AU PROCESSUS CONSULTATIF</b>	<b>54</b>



Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a le privilège de présenter le Forum VIL NOU VLE A, exercice de Planification Stratégique pour la région Métropolitaine de Port-au-Prince. Ce Forum est une occasion d'échanges sur la ville, de concertation avec les habitants, les professionnels, les opérateurs, les artistes, qui réclament tous la possibilité de s'exprimer sur l'avenir de leur cité. C'est dans un souci de dialogue, d'inclusion et surtout d'appropriation que ce Forum a été conçu puisque la ville est l'affaire de tous.



Artiste Remy Frantz

Le Ministère tient tout d'abord à remercier les autres Ministères qui ont appuyé le processus de planification, en particulier le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales à travers la Direction des Collectivités Territoriales qui sensibilise les élus et le personnel communal dans une démarche de gouvernance urbaine; le Ministère des Travaux Publics Transports et Communications, à travers particulièrement son Service de Planification Urbaine.

Le Ministère souligne l'engagement et la contribution des mairies de Kenscoff, Pétienville, Delmas, Tabarre, Cité Soleil, Cabaret, Croix des Bouquets, Carrefour, Gressier et la mairie de Port-au-Prince en particulier pour leur participation active au processus de planification, leurs apports à la réflexion sur la ville et le partage de leurs visions et des études techniques en cours.

Le Ministère remercie particulièrement les chefs de file des cinq groupes d'importance majeure qui ont porté et encadré le processus de participation : le Comité d'Union et Support aux Municipalités (CUSM) qui a animé et modéré les réflexions des secteurs académique et professionnel de l'urbanisme et de l'architecture; les leaders communautaires et représentants des quartiers pour leur réflexion sur la reconstruction et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires ; la Chambre de Commerce, l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) et SOS Centreville qui ont animé la participation du secteur privé; Oxfam America pour la facilitation de la participation extrêmement large de la société civile.

Le Ministère salue aussi le travail d'Architecture for Humanity pour son rôle dans l'organisation de l'exposition qui accompagne le Forum et qui présente les diverses initiatives de planification incluant le travail du Secrétariat Technique du Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire, de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Architectes de l'Urgence, de la CHF, de CORDAID, d'Habitat for Humanity, et de beaucoup d'autres. Le MPCE remercie la Coalition des Urbanistes des Caraïbes pour sa contribution solidaire à la réflexion au moment où nous en avons le plus besoin. Enfin la firme IBI-Daniel Arbour et Associés pour l'accompagnement technique du processus.

Le Ministère tient aussi à saluer l'engagement des partenaires culturels que sont les Ateliers Jérôme, l'Association Culturelle Tamise, la Fondation Culture et Création et le Bureau de communication RL-BRP2 qui ont organisé avec l'apport d'institutions structurantes de la ville, les concours de photographie amateur, de musique, et de sculptures conçues avec des matériaux de récupération qui ne se lassent pas de rappeler et d'illustrer la place de l'art dans la ville.

Nous remercions le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et ONU-Habitat pour leur appui méthodologique et technique et la facilitation de l'ensemble des activités de participation et de

consultation du processus de planification stratégique.

Nous ne saurions passer sous silence le travail de l'infatigable comité organisateur et de la Cellule Technique d'appui à la planification stratégique de la Direction Générale du MPCE.

Toutes ces contributions et d'autres trop nombreuses pour être mentionnées individuellement ont rendu possible cet événement.

Merci à tous pour vos encouragements et votre engagement pour un avenir meilleur de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince.

À tous et à toutes, nous souhaitons un fructueux moment de réflexion, de participation mais surtout d'appropriation de VIL NOU VLE A.

Bon Forum !



Les actions de redressement et de reconstruction après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 doivent être ancrées dans le long terme et contribuer à la refondation d'Haïti telle qu'explicitée dans le Plan d'Action pour le Redressement et le Développement d'Haïti (PARDH) qui vise à faire d'Haïti un pays émergent en 2030.

Ce plan décline les grandes étapes de la refondation nationale, mais n'a pu faire l'objet lors de sa formulation d'une consultation exhaustive de l'ensemble des secteurs concernés. Aujourd'hui, alors que beaucoup d'initiatives prennent forme, parfois de façon désordonnée, il convient de détailler plus avant les orientations en termes d'aménagement du territoire et donner aux intervenants un cadre de coordination cohérent de manière à produire des résultats visibles au cours des prochains mois.

Pour cela, des plans stratégiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire doivent être développés à un rythme accéléré et ce à trois échelles avec : un (i) Plan Stratégique au niveau national (qui rejoint et explicite les axes du PARDH dans la réalité spatiale du pays), (ii) des esquisses de schéma d'aménagement au niveau régional pour la Région Métropolitaine de Port-au-Prince et pour les deux autres principales zones urbaines directement affectées (Léogane/Petit-Goâve et Jacmel/Marigot), ainsi que pour les pôles de développement prioritaires identifiés dans le PARDH Cap Haïtien, Les Cayes et Saint-Marc et (iii) des esquisses de plans d'urbanisme pour le niveau local dans les villes : Port-au-Prince, Léogane, Grand Goâve, Petit Goâve, Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Cap-Haïtien, Quartier Morin, Milôt, Plaine du Nord, Acul du Nord, Limonade, Saint Marc, Les Cayes, Port-Salut, Aquin et Vieux Bourg d'Aquin.

Les plans stratégiques de développement urbain devront promouvoir des villes favorisant la croissance économique nationale, environnementalement durables et socialement inclusives.

Un certain nombre d'instruments opérationnels doivent être élaborés rapidement et contribuer au processus plus complet de planification stratégique : carte des risques et plan cadre pour la réutilisation, l'évacuation, le stockage et le traitement des débris; esquisses de schémas d'aménagement et de développement métropolitains et communaux; lignes directrices nationales pour la restructuration des quartiers et le développement de nouvelles zones urbaines, pour la gestion foncière et le renforcement de la sécurité de la tenure résidentielle (tenure foncière, protection des locataires, etc.), l'amélioration et le développement de l'habitat, etc.

Les processus d'élaboration des plans stratégiques de refondation et de développement urbain seront basés sur la consultation des acteurs nationaux et locaux pour construire les consensus nécessaires à une appropriation nationale et locale, tout en répondant à l'urgence et la mobilisation des nombreuses expertises nationales et internationales offertes.

La formulation et la mise en oeuvre des Plans stratégiques de gestion et de développement urbains devront contribuer au renforcement des administrations déconcentrées et des instances décentralisées tel que proposé par la refondation institutionnelle du PARDH.

Cette brochure reprend de manière succincte le processus de planification stratégique avec l'explication de

ses différents composantes : la vision/ orientations stratégiques / programmes projets ainsi que les résultats du travail technique et la concertation élargie sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince jusqu'à date. C'est un document en élaboration qui attend les remarques / suggestions de ses lecteurs et qui évoluera avec la progression du processus de planification stratégique.

Depuis Juillet 2010, le MPCE a entamé une double démarche comprenant d'une part des travaux techniques assurés par la firme IBI-DAA pour garantir la qualité et la faisabilité des interventions à entreprendre et d'autre part, un processus de planification participative pour assurer la prise en compte des points de vue des populations concernées et leur appropriation par les principaux acteurs.

Le Forum VIL NOU VLE A (novembre 2011) fait suite à un atelier technique sur l'agglomération de Port-au-Prince tenu en Juillet 2010 et une première série de consultations élargies organisée d'avril à novembre 2011. Au cours de cette étape du processus consultatif sur la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, 23 ateliers de travail et une vingtaine de rencontres bilatérales ont été organisés d'avril à août 2011. Ces rencontres de concertation ont rassemblé environ 600 personnes qui font partie de 5 groupes d'acteurs d'importance majeure : les élus et les techniciens des communes, les leaders/ notables des communautés de quartiers, les divers groupes de la société civile, le secteur académique et les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, le secteur privé.

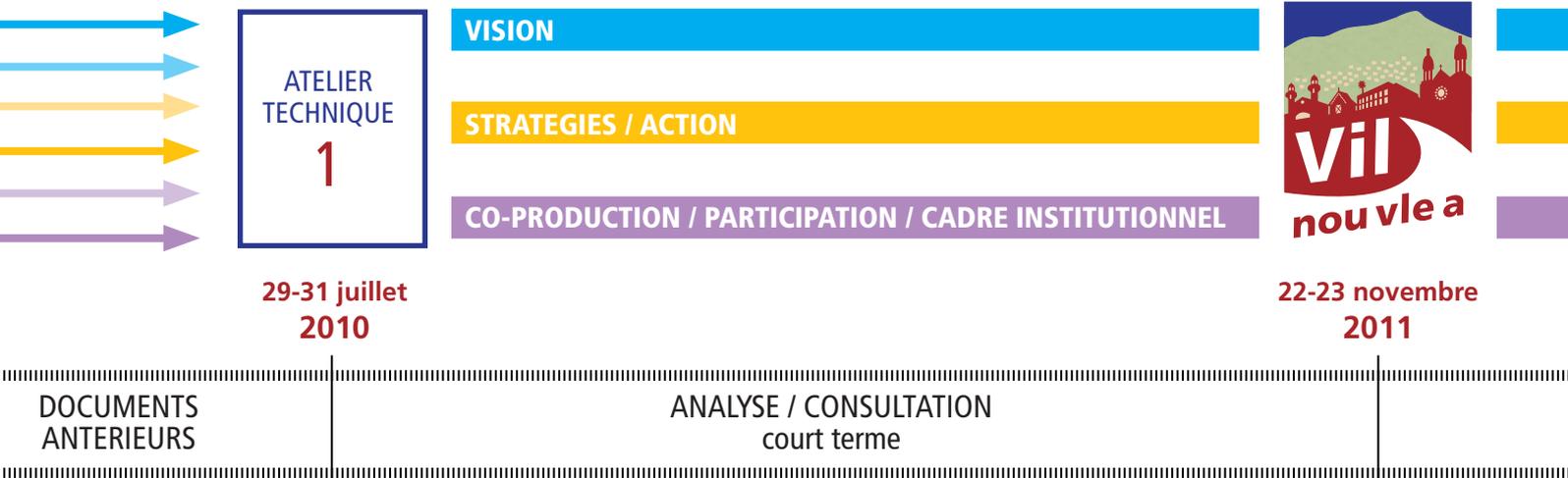
Dans ce qui suit le lecteur aura un aperçu du processus participatif et ses résultats à date et le travail futur pour la planification stratégique de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP).



## 2.1 PROCESSUS

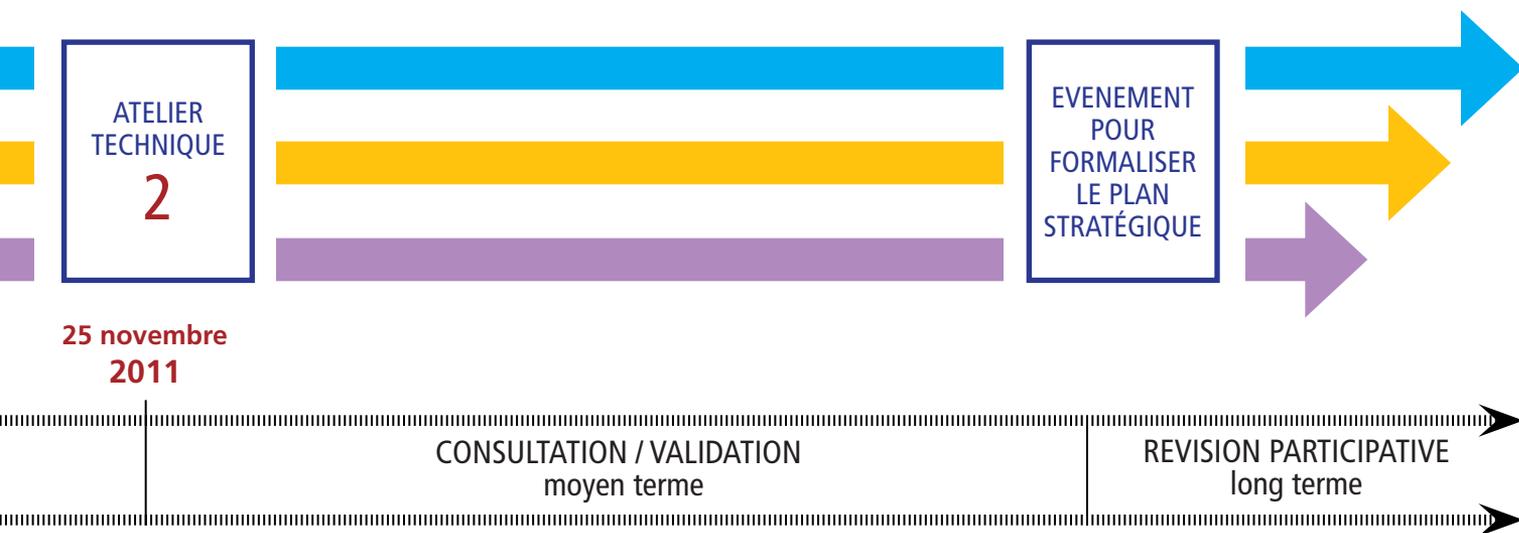
planification stratégique = processus dynamique de longue durée ≠ plan(s) stratégique(s)

plan(s) stratégique(s) = points de repère, moments de convergence dans ce processus, «soudés» dans des documents, plans physiques, contrats etc. = Produits



## L'urgence demande un processus adapté

Dans les conditions actuelles en Haïti (urgence des besoins de reconstruction, multiplicité des acteurs et des propositions de programmes et projets) le processus de planification stratégique demande une approche accélérée. Il a été proposé de lancer un premier exercice d'esquisse de plan stratégique (= atelier technique Juillet 2010) suivi par une période comprimée de concertation élargie (= période d'avril – novembre 2011) et si besoin d'études préparatoires, pour avoir un premier point de convergence (= Forum VIL NOU VLE A).



## 2.2 LES PRODUITS

### ■ Plans stratégiques comprenant :

- visions
- orientations stratégiques | programmes - projets
- montage institutionnel / responsabilités / procédures, pour la coordination et la mise en œuvre du plan stratégique de développement



### ■ Calendrier

Le MPCE a fait une commande auprès du bureau Daniel Arbour & Associés (IBI-DAA) pour développer 6 esquisses de schéma d'aménagement et 18 esquisses de plans d'urbanisme. Cette commande couvre 6 zones: Port-au-Prince, l'axe Jacmel-Marigot, l'Axe des Palmes, les Cayes et leur région, le Cap-Haïtien et sa région et la commune de Saint-Marc. Le développement des plans est accompagné d'un processus consultatif.

Aperçu du calendrier  
d'IBI-DAA

#### CHRONOGRAMME D'EXÉCUTION DU MANDAT

ETAPES ET ACTIVITES	2016							2017
	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	
1.1.1 - Développement des plans de zonage d'aménagement								
1.1.2 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.3 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Est-Sud-Ouest)								
1.1.4 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Sud-Ouest)								
1.1.5 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Nord-Est)								
1.1.6 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.7 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.8 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.9 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.10 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.11 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.12 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.13 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.14 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.15 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.16 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.17 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.18 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.19 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.20 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.21 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.22 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.23 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.24 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.25 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.26 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.27 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.28 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.29 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.30 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.31 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.32 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.33 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.34 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.35 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.36 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.37 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.38 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.39 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.40 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.41 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.42 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.43 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.44 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.45 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.46 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.47 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.48 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.49 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.50 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.51 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.52 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.53 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.54 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.55 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.56 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.57 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.58 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.59 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.60 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.61 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.62 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.63 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.64 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.65 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.66 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.67 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.68 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.69 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.70 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.71 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.72 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.73 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.74 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.75 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.76 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.77 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.78 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.79 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.80 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.81 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.82 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.83 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.84 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.85 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.86 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.87 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.88 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.89 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.90 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.91 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.92 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.93 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.94 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.95 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.96 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.97 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.98 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								
1.1.99 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Nord)								
1.1.100 - Schéma de zonage d'usage et d'habitat (Zone Centre-Sud)								



## 2.3 LONG TERME (2010-2030-2050)

### ■ Distinguer le court-terme du long-terme

L'immédiat peut accélérer le processus mais s'il domine le processus entier il perd son caractère stratégique.

Par exemple, l'établissement de camps pour les sans-abris a été une nécessité de l'immédiat mais ne constitue pas une solution à long-terme. Le retour dans les quartiers est plus stratégique et demande des programmes et projets de reconstruction / nouvelles constructions. De même les propositions de projet de logement ou de nouveaux quartiers par plusieurs promoteurs privés et organisations internationales sont à évaluer sur leur caractère stratégique.



*Abris transitoire = solution d'urgence qui occupe de l'espace précieux dans le milieu urbain dense*



*Tableau qui dépeint une vision de la ville à long terme*

### ■ La planification est nécessaire

---

**croissance démographique + modes de vie = pressions sur le territoire**

---

**Haïti : précarité du contexte naturel (cyclones, inondations, séismes,...) + humain (économie de subsistance,...).**

---

**Séisme janvier 2010 = demandes supplémentaires urgentes ; d'où multiplication des acteurs (bailleurs de fonds, ONG,...).**

---



## 3.1 ATELIER TECHNIQUE 29-31 JUILLET 2010

ATELIER  
TECHNIQUE  
1

Cet Atelier fut en soi « un projet déclencheur ». Tenant compte des plans, programmes et propositions antérieures, l'Atelier a ouvert une nouvelle voie en abordant cet équilibre difficile entre la planification à court-terme, devenue particulièrement urgente après le séisme de janvier 2010, et le long-terme. Il s'agissait du début d'un processus, une mise en marche, une étape très importante par la participation active d'un bon nombre d'experts haïtiens et par les quelques éléments de propositions ébauchés.

Les objectifs de l'atelier étaient de :

### ■ Lancer le processus de planification urbaine

et d'aménagement du territoire stratégiques en mettant l'accent sur l'urgence (post-séisme) d'une part, et le long terme d'autre part pour qu'Haïti devienne un pays émergent en 2030.

### ■ Définir le processus d'élaboration du plan stratégique

de développement de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (différentes échelles de travail, étapes, calendrier, estimation des coûts, termes de référence pour l'externalisation de certaines tâches à des bureaux d'études, etc.) en veillant à ce que les étapes permettent la consultation et la participation adéquates des acteurs à plusieurs niveaux (national, région métropolitaine, communes, quartiers). Il était question également d'accommoder les nombreuses propositions d'appui émanant de nombreux partenaires extérieurs, dont certains disposent de compétences réelles et appropriées, de même que les fortes attentes de nombreux groupes d'expertise nationale.

### ■ Produire une première proposition de plan stratégique

pour la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince. Cette proposition constitue davantage une esquisse de plan avec comme objectif de lancer le processus avec des pistes d'éclairage et des orientations consensuelles, et de prendre en même temps des décisions concrètes sur quelques programmes/projets déclencheurs d'urgence pour le développement de la ville, tel que le réaménagement du centre ville, la restructuration des quartiers et les actions d'urgence sur la zone de croissance urbaine dans le nord de l'agglomération.

### ■ Explorer le cadre institutionnel futur

de planification urbaine de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (création de Cellule/Service/Agence Urbaine, etc.)

### ■ Préciser la mobilisation de l'expertise nationale et l'appui externe

tant en expertise qu'en financement du processus.

## 3.2 CONSULTATION ÉLARGIE (AVRIL - NOVEMBRE 2011)

### ■ La concertation élargie

Pour asseoir la pertinence des propositions techniques et assurer leur appropriation par les populations concernées, des exercices de planification stratégique, à caractère participatif, ont été entrepris afin d'assurer la prise en compte des points de vue de cinq secteurs majeurs de la ZMPAP : les élus et les techniciens des 10 communes concernées, les représentants des communautés des quartiers précaires, le secteur académique et les professionnels de l'urbanisme, le secteur privé et divers groupes et associations de la société civile.



*Consultation auprès des associations de femmes*

La concertation élargie a débuté fin mars 2011 avec une vingtaine de rencontres bilatérales (communes, chefs de file etc.) et plus de vingt ateliers de travail où ont participé plus de 600 personnes.

Les noms de tous les participants sont repris à la fin de cette brochure.

L'exercice effectué à date avec les groupes se résume en quatre questions :

Où veut-on aller ? → la vision partagée

Comment parvient-on à réaliser la vision ? → les orientations stratégiques

Quels programmes et projets s'inscrivent dans les stratégies proposées ?  
→ la démarche pratique / programmes / projets

De quelle manière le groupe va-t-il s'engager dans la suite du processus de planification et dans la (re)construction de sa ville ?



### 3.3 SYNTHÈSE DU TRAVAIL PARTICIPATIF (JUILLET 2010 - NOVEMBRE 2011)

Un travail important a été fait pour identifier les visions pour la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, en partie sur le long terme (20 à 30 ans). Ce travail servira de base pour l'élaboration des plans stratégiques.

#### VISIONS



#### ORIENTATION STRATEGIQUES

**1. Développer les multiples zones de croissance urbaine**

**2. Décentralisation et valorisation des potentialités des villes secondaires du pays**

**3. Régularisation / coordination des nombreux intervenants**

**4. Renforcement des capacités des communes et sensibilisation à tous les paliers pour une bonne gouvernance**

#### PROJETS / PROGRAMMES

1.1 Développer les caractéristiques de chaque zone  
- Restructuration du centre ville  
- Zone de croissance - Nord  
- Zone de croissance - Pétionville

1.2 Améliorer les connexions automobiles et piétonnes entre les zones

2.1 Contrecarrer la centralité de la ZMPAP en organisant en réseau certaines villes

2.2 D'abord investir dans les villes de province

2.3 Encourager l'investissement privé

3.1 Evaluation et coordination des projets en cours et planifiés

3.2 Renforcer le rôle des professionnels de l'urbanisme dans la reconstruction

4.1 Programme de formation/renforcement du génie municipal

4.2 Programme de communication et sensibilisation sur le rôle et l'autorité de l'Etat et des mairies

4.3 Programme de mise en place ou renforcement des comités de quartier

4.4 Elaboration des plans stratégiques pour le développement des communes

Un début d'esquisse de stratégies majeures pour réaliser les visions ainsi que l'identification de certains programmes / projets ont été faits pendant les ateliers de travail. Les stratégies vont être approfondies lors des prochaines étapes d'analyses techniques et de concertation.

Référence  
culturelle  
écologique dans  
la Caraïbe

Ville équitable  
tournée vers le  
futur

Une capitale  
historique  
à vocation  
commerciale

#### 5. Respect de la fragilité du pays

#### 6. Restructuration du tissu urbain pour améliorer les conditions de vie

#### 7. Création d'opportunités pour les activités économiques et encadrement de l'informel

#### 8. Valorisation des ressources historiques et culturelles

5.1 Respecter les limites naturelles de l'agglomération

5.2 Programme de déplacement et relocalisation des personnes les plus vulnérables dans des zones plus sûres

5.3 Programme de protection des momes

5.4 Programme de réaménagement des ravines et reboisement des bassins versants

5.5 Programme de valorisation de la culture vivrière (agriculture urbaine)

5.6 Programme de renforcement des capacités locales en matière de gestion des risques et désastres

5.7 Prévoir des espaces verts qui peuvent aussi servir de lieu de rassemblement en cas de désastres

6.1 Habilitation d'un système de drainage adéquat

6.2 Projet de réhabilitation du littoral

6.3 Programme d'adressage (identification des noms des rues et numéros des maisons) sur la ZMPAP

6.4 Programme de (re)construction et de retour des déplacés impliquant l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers d'origine

6.5 L'élaboration de politiques du logement

6.6 Programme d'amélioration de la sécurité urbaine (sensibilisation, sous-commissariat dans les quartiers)

7.1 Programme de formation spécialisée

7.2 Programme d'accès à différentes formes de crédit

7.3 Structurer / encadrer les activités économiques informelles

7.4 Programme de renforcement de la capacité de production nationale à partir de la valorisation des spécificités locales

7.5 Programme d'aménagement d'espaces adéquats pour marchés, abattoirs, etc.

8.1 Programme de (re)-construction d'infrastructures culturelles répondant aux normes de construction parasismique et anticyclonique

8.2 Programme de valorisation et réhabilitation du patrimoine matériel (bâti) et immatériel

8.3 Programme de généralisation de l'enseignement des arts et de la culture traditionnelle haïtienne du préscolaire à l'université, et aussi retour au festival et spectacle théâtral scolaire

### 3.4 DOCUMENTS ANTÉRIEURS

#### ■ Documents de planification antérieurs (liste non exhaustive)

- 1974-1976 : Plan de développement de Port-au-Prince et sa région Métropolitaine, MTPTC / CONADEP / NU (PNUD / CHBP)
- 1982 : Schéma National d'Aménagement du Territoire, MPCE
- 1988 : Plan de développement d'urbanisme de Port-au-Prince, MTPTC / PNUD / CNUEH
- 1992 : Appui prioritaire aux Municipalités, MPCE, PNUD
- 1996 : Appui Institutionnel en aménagement du territoire, MPCE / PNUD / ONU-Habitat
- 1996 : Plan de circulation, MTPTC
- 1996 : Plan National pour le logement, ONU-Habitat
- 1998 : Actualisation du schéma directeur d'eau potable jusqu'à 2015, CAMEP
- 1998 : Plan de drainage, MTPTC
- 1998 : Schéma directeur d'assainissement, MTPTC
- 1999 : Esquisse pour l'aménagement du front de mer, PRESIDENCE
- 2000: Concept général pour le développement de Port-au-Prince
- 1999-2003 : Plan Programme de développement de Port-au-Prince

#### ■ Dénominateurs communs de ces plans:

- Croissance démographique vers 4,3-4,5 millions en 2015 (300 hab/ha) ; donc nouvelles zones à urbaniser (ou à densifier)
- Travaux d'infrastructures déjà amorcés, à continuer (prolongement de la route Dessalines, et nouvel axe aéroport / Green field)
- Besoin en nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable
- Programmes cohérents de relocalisation des populations

*Plan Programme de développement de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince, 2003*



#### Pourquoi ces projets sont-ils restés lettre morte?

- absence de prise en compte du développement économique réel ;
- méconnaissance récurrente du nombre réel d'habitants (recensement approximatif), d'où projections peu fiables ;
- absence de mécanismes et organes d'encadrement / suivi de ces plans (non-maîtrise du foncier ; pas de structures maîtrisant l'urbanisme, etc.) ;
- absence de concertation avec les bénéficiaires ;
- manque d'insertion des projets dans un cadre plus large de l'aménagement du territoire au niveau national (La Zone Métropolitaine de Port-au-Prince a toujours été traitée de manière isolée)

### 3.5 ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LES DOCUMENTS ANTÉRIEURS + ATELIER PORTO RICO

Les enjeux identifiés dans les documents de planification antérieurs et par l'atelier tenu à Porto Rico en Juillet 2010 réunissant des urbanistes des Caraïbes et d'Haïti et dont l'objectif principal était d'échanger idées et solutions pour le développement et la récupération future de Port-au-Prince comme une zone métropolitaine durable et gouvernable, sont comme suit :

#### ■ **Densification et lutte contre l'étalement urbain,**

définition d'un périmètre d'urbanisation prioritaire et de conservation de zones / terrains (mornes, contours des ravines, patrimoine architectural, zones à potentiel agricole et maraiches, etc.); à l'horizon 2030, 12 millions d'Haïtiens habiteront en ville.

#### ■ **Services urbains de base, eau potable, équipements de proximité,**

assainissement, amélioration de la salubrité (évacuation des eaux usées, gestion des déchets solides, etc.); approvisionnement et extension des services urbains de base au meilleur coût (eau, électricité, transports, communications, etc.) ; amélioration des conditions d'habitat, y inclus équipements de proximité du logement tels que les écoles, commerces, services administratifs, etc.

#### ■ **Mobilité et transport public,**

établissement de points de rupture de charge au nord et au sud de Port-au-Prince (gares routières, etc.) et création d'une voie de contournement pour améliorer les flux nord/sud.

#### ■ **Ouverture des exutoires et espaces verts,**

lutte contre les inondations des zones basses de la ville : élargissement des exutoires et aménagement des berges en promenade et relogement des populations concernées.

#### ■ **Développement d'une région métropolitaine avec de multiples zones de croissance urbaine,**

élaboration d'une stratégie de développement économique et création de zones d'activités et d'emploi sur le territoire; décongestion du centre ville et création de sous-centres de services (Carrefour, zone d'extension Nord, centre ville, proximité Pétionville) et centres secondaires (Croix des Bouquets, Kenscoff, Cabaret, Pétionville).

#### ■ **Adaptation du cadre institutionnel aux besoins de la gestion,**

avec la mise en place d'une Agence Urbaine intercommunale de coordination des interventions à l'échelle de la région (en écho à la déconcentration/ décentralisation qui donne un certain pouvoir d'urbanisme aux communes).



Atelier Porto Rico

#### LES ÉLUS ET TECHNICIENS DES COMMUNES

« Renforcement des capacités des structures centrales et des services au niveau des communes pour une bonne gouvernance »

« Création d'opportunités économiques pour le secteur formel et mesures d'encadrement du secteur informel à travers l'accès au crédit, aux infrastructures d'accueil des activités commerciales ou des PME »

#### LES COMMUNAUTÉS DES QUARTIERS

« nécessité de structurer le cadre physique des quartiers précaires et de fournir l'accès aux services de base de proximité »

« Nécessaire articulation entre les différents paliers d'intervention, mairies, casec, quartiers et respect de la bonne gouvernance »

« création d'opportunités permettant de garantir les moyens de subsistance et la structuration de l'informel »

## DIVERS GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

« Promouvoir la culture haïtienne (le créole, la peinture, la danse, la musique et le patrimoine bâti) »

« Sensibiliser la population sur les questions de respect de la fragilité environnementale du pays »

« Promouvoir et mettre en pratique le droit au logement décent pour toutes et tous »

« Inclure les femmes et les groupes vulnérables dans toute initiative de (re)-construction »

## LE SECTEUR PRIVÉ

« Développer une volonté politique afin de faire évoluer le centre ville qui est une identité historique et culturelle de Port-au-Prince »

« D'abord se concentrer sur les villes de province en matière d'investissement public afin qu'elles deviennent des pôles d'attraction »

## LE SECTEUR ACADÉMIQUE ET LES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE

« Une coordination des interventions est nécessaire pour une meilleure utilisation des ressources disponibles »

vision

orientations stratégiques

programmes / projets

co-production / participation  
cadre institutionnel



#### 1 Ville à multiples zones de croissance urbaine

Affirmer le caractère multipolaire de la ZMPAP ; prévoir des zones de densification (équipement, commerces, cultures, loisirs, sports, ...) ; éviter le mitage du territoire ; permettre la mobilité (prendre en compte les besoins aux différents niveaux du territoire).



#### 4 Référence culturelle écologique dans la Caraïbe

Faire de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince la capitale culturelle de la Caraïbe, une référence culturelle écologique, une ville organisée et sûre offrant des opportunités économiques et sociales à toutes et à tous.

#### 2 Maîtrise de son territoire

Une ville moderne qui possède des services sociaux et des infrastructures de base, une bonne maîtrise de son territoire et sait identifier et mettre à profit les opportunités de développement économique et social.



#### 5 Ville équitable tournée vers le futur

Une ville moderne est une ville équitable, tournée vers l'avenir et qui facilite l'accès aux revenus et aux services sociaux de base.



### 3 Des quartiers modernes intégrés

Un quartier moderne dans une ville moderne est un quartier bien structuré, bien organisé, dont les citoyens ont un comportement responsable et est pourvu d'activités commerciales.



### 6 Une capitale historique à vocation commerciale

Port-au-Prince, une capitale historique au passé riche, une ville humaine et accueillante, à vocation gouvernementale et commerciale.

## VISION...

- La **direction** dans laquelle on veut aller
- L'**idéal** à atteindre
- Le **but** auquel on veut aboutir
- Le **futur** que l'on désire
- L'image du futur représentant l'**objectif** que l'on se fixe
- Exprime une **projection dans le futur**
- La vision est la **représentation de ce que la ville doit devenir**



vision

orientations stratégiques

programmes / projets

co-production / participation  
cadre institutionnel



### 1 Développer les multiples zones de croissance urbaine dans la zone métropolitaine

#### 1.1 Développer les caractéristiques de chaque zone

- Restructuration du centre ville (détails p. 32-33)
- Constitution / renforcement d'un groupe de plaidoyer pour articuler les priorités pour le centre-ville
- Revoir l'arrêté déclarant d'utilité publique le centre ville et du même coup repenser la commission en l'élargissant avec une approche plus participative
- Gestion de la problématique des titres de propriétés des immeubles abandonnés pour cause de titres de propriétés en indivision
- Développer un plan de zonage avec des normes de construction + définition des caractéristiques de construction + protection des immeubles historiques
- Actions dans l'immédiat pour empêcher la dégradation du centre-ville:
  - patrouilles de police de jour et de nuit
  - empêcher le vandalisme et le démantèlement des immeubles
  - inclure le secteur privé en créant des comités de quartiers qui gèreraient la propreté, la surveillance etc.
  - éclairage et signalisation routière à l'aide de panneaux solaires
  - déclaration formelle du chef de police garantissant les vies et les biens
- Zone de croissance - Nord (détails p. 34-35)
- Zone de croissance - Pétionville (détails p. 36-37)

#### 1.2 Améliorer les connexions automobiles et piétonnes entre les zones

- Hiérarchiser les voies
- Interdiction formelle de construire le long des autoroutes
- Repenser le règlement de conduite
- Création d'aires piétonnes
- Autoroute périphérique jusqu'au sud de Port-au-Prince (Carrefour, Carrefour Dufort)
- Transport public : tram de Martissant à Croix-des-Bouquets
- Création de nouveaux axes de circulation (Est-Ouest, Nord-Sud)
- Transport maritimes : ferry
- Eclairage et signalisation routière à l'aide de panneaux solaires
- Prévoir des aires de stationnement payant



## 2 Décentralisation et valorisation des potentialités des autres départements et régions du pays pour contrecarrer la centralité de Port-au-Prince

### 2.1 Contrecarrer la centralité de la ZMPAP en organisant en réseau certaines villes

### 2.2 D'abord investir dans les villes de province :

- Education primaire et secondaire
- Cliniques et hôpitaux
- Construction de logements
- Amélioration des voies de communication

### 2.3 Encourager l'investissement privé

- Le transport de qualité des passagers et des marchandises
- Centre de stockage de carburant au Cap-Haitien et dans le Sud
- Construction d'un port de fort tonnage dans la péninsule du sud

## 3.8 LES DETAILS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



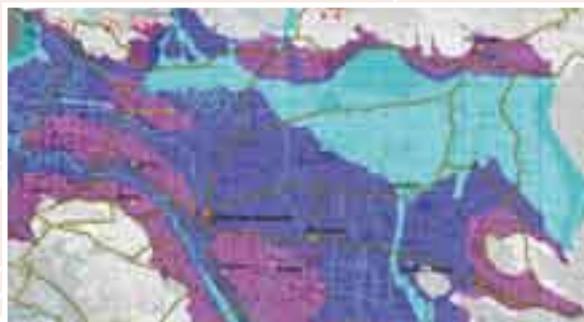
### 3 Régularisation des nombreuses interventions des organisations (inter-)nationales par l'Etat afin de mieux les évaluer, coordonner et superviser

#### 3.1 Evaluation et coordination des projets en cours et planifiés

- Constituer une base de données pour évaluer et partager les informations sur tous les projets en cours et planifiés
- Coordonner toutes les activités de planification et reconstruction à travers les institutions gouvernementales
- Inciter tous les organismes internationaux à solliciter une autorisation d'opérer sur le sol haïtien
- Astreindre les concepteurs, promoteurs et réalisateurs à rendre publiques leurs productions et à associer dès le départ les professionnels haïtiens
- Astreindre les concepteurs et réalisateurs à produire les garanties des éléments de construction projetés et des matériaux de mise en œuvre
- Revoir le cadre institutionnel pour mettre en place une structure de coordination en aménagement du territoire, urbanisme et habitat, thèmes très liés entre eux

#### 3.2 Renforcement du rôle des professionnels de l'urbanisme dans la reconstruction

- Constituer un groupe de professionnels pour :
  - valoriser les ressources professionnelles locales
  - appuyer les autorités centrales et locales dans l'évaluation des projets
  - appuyer la mise en place d'une association intercommunale pour le développement de la ZMPAP
  - Inciter et appuyer chaque commune à élaborer un Livre Blanc et appuyer les municipalités dans la formulation d'un cahier de charges à remettre à la firme IBI-DAA



## **4 Renforcement des capacités technique et financière des municipalités et sensibilisation, formation et responsabilisation à tous les paliers hiérarchiques pour une bonne gouvernance**

### **4.1 Programme de formation/renforcement du génie municipal**

- Vulgarisation des guides de bonnes pratiques de construction et réparation des petits bâtiments (MTPTC)
- Formation technique du personnel par le MTPTC

### **4.2 Programme de communication et sensibilisation sur le rôle et l'autorité de l'Etat et des mairies**

- Création ou formalisation d'une structure intercommunale (existante ?) (Débats sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, débats sur la délimitation des territoires des communes (Croix des Bouquets, Kenscoff, Pétienville), partage d'expériences, etc.)
- Sensibilisation de la population sur le rôle de la commune (taxes etc.)
- Création de centres d'information et de coordination des activités sur le territoire communal
- Information des communautés sur le rôle de l'Etat et de la commune en vue d'améliorer les relations quartier / casec / mairie
- Sensibilisation sur le respect de l'autorité (paiement des taxes, électricité, etc.)
- Renseignement sur les risques naturels
- Renseignement sur et accès aux énergies renouvelables : panneaux solaires etc.

### **4.3 Programme de mise en place ou renforcement des comités de quartier**

- Création de centres communautaires qui peuvent servir de :
  - bureau de référence pour les organisations qui interviennent sur les quartiers
  - bureau de référence dans le cadre de la protection des femmes et des groupes vulnérables (enfants en domesticité, handicapés, etc.)
  - centre de sensibilisation etc.

### **4.4 Elaboration des plans stratégiques pour le développement des communes**

## 3.8 LES DETAILS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



### 5 Respect de la fragilité du pays par rapport aux risques naturels et une gestion durable du milieu naturel et urbain

- 5.1 Respecter les limites naturelles de l'agglomération (détails p38-39)
- 5.2 Programme de déplacement et relocalisation des personnes les plus vulnérables dans des zones plus sûres
- 5.3 Programme de protection des mornes
  - Création de jardins botaniques au niveau du morne l'hôpital
- 5.4 Programme de réaménagement des ravines et reboisement des bassins versants
- 5.5 Programme de valorisation de la culture vivrière (agriculture urbaine)
- 5.6 Programme de renforcement des capacités locales en matière de gestion des risques et désastres
  - Projet de communication et sensibilisation de masse autour de la fragilité du pays
  - Education environnementale et prévention et gestion des risques et désastres
- 5.7 Prévoir des espaces verts qui peuvent aussi servir de lieu de rassemblement en cas de désastres
- 5.8 Campagne de sensibilisation par rapport au respect du milieu urbain
- 5.9 Préserver la vocation agricole de la plaine du Cul de Sac



## **6 Restructuration et délimitation du tissu urbain pour améliorer les conditions de vie, les infrastructures de base et les services de proximité tout en assurant un logement décent pour tous**

### **6.1 Habilitation d'un système de drainage adéquat**

### **6.2 Projet de récupération du littoral**

- Projet de réaménagement du front de mer (prendre en compte les projets existants)
- Restructurer le centre financier du bord de mer (autour de la place Geffrard)
- Définir le port et le restructurer
- Création d'une structure intercommunale concernée par le littoral

### **6.3 Programme d'adressage (identification des noms des rues et numéros des maisons) sur la ZMPAP**

### **6.4 Programme de (re)construction impliquant l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers avec le retour des déplacés dans leur quartier d'origine (détails p. 40-43)**

- Participation des communautés dans les décisions concernant leur quartier
- Formation spéciale pour les femmes afin de les intégrer dans les travaux de (re)-construction
- Réhabilitation et reconstruction du logement
- Services sociaux de base: centres de santé, écoles classiques et écoles de formation professionnelle, églises, restaurants communautaires, etc.
- Projets d'infrastructure routière
- Infrastructures adaptées aux personnes à handicap physique au sein des espaces publics
- Etudes sur « ce que veulent » les gens dans les camps

### **6.5 Elaboration de politiques du logement**

- Amélioration du cadre juridique du logement (aussi pour les femmes seules et les groupes vulnérables)
- Développement de partenariats public / privé pour la construction de logements
- Création d'un fonds spécial par l'Etat pour financer les logements sociaux
- Construction de maisons avec des matériaux locaux (argile, bambou, etc.)
- Projets d'habitat / hébergement des ouvriers

### **6.6 Programme d'amélioration de la sécurité urbaine (sensibilisation, sous-commissariat dans les quartiers)**

- Création d'une police municipale

## 3.8 LES DETAILS DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



### 7 Création d'opportunités pour les activités économiques et l'emploi, encadrement de l'informel

#### 7.1 Programme de formation spécialisée

- Centre de formation communautaire technique et professionnelle pour jeunes, femmes, handicapés, etc.
- Formation pour les marchandes du secteur informel (comptabilité, etc.)

#### 7.2 Programme d'accès à différentes formes de crédit

- Microcrédit pour jeunes entrepreneurs, femmes, secteur informel
- Crédit bancaire pour les activités génératrices de revenus
- Faciliter les investissements (intérêts de 4% sur 20 ans et avantages fiscaux)

#### 7.3 Structurer / encadrer les activités économiques informelles

- Prévoir des espaces adéquats pour ces activités et
- profiter de cette opportunité pour intégrer le plus possible l'informel dans le formel

#### 7.4 Programme de renforcement de la capacité de la production nationale à partir de la valorisation des spécificités locales

- Encadrement des agriculteurs/-trices et disponibilité d'intrants dans les zones de production
- Crédit aux agriculteurs/-trices à des taux préférentiels
- Crédit à des taux abordables pour les femmes et les groupes vulnérables, leur permettant de monter ou de développer une entreprise
- Amélioration des conditions d'abattage et de conservation des produits animaliers, d'élevage ou de pêche, en vue de garantir la qualité des produits
- Installation d'une usine de transformation fruitière
- Promotion des PME (petites et moyennes entreprises)
- Application de la loi sur la protection des zones à vocation agricole dont la plaine du Cul-de-Sac
- Renforcement de la recherche au niveau du MARNDR et autres institutions pertinentes
- Protection du marché, pour sécuriser l'agriculture, à travers un cadre légal

#### 7.5 Programme d'aménagement d'espaces adéquats pour des marchés, abattoirs, etc.



## 8 Valorisation des ressources historiques et culturelles

### 8.1 Programme de (re)-construction d'infrastructures culturelles répondant aux normes de construction parasismique et anticyclonique

- Projet de village de la mémoire de l'esclavage (Musée, salle de convention, bibliothèques spécialisées, Institut d'études et de recherche sur l'esclavage et la traite négrière etc.)
- Projet de construction d'un village culturel au niveau de la zone (Musée du carnaval, école de formation en artisanat du carnaval, Institut haïtien des langues créoles, Institut de danse traditionnelle et scénographique etc.)
- Création de centres culturels de proximité au niveau des quartiers pour promouvoir les réseaux sociaux
- Promouvoir le droit de communiquer dans la langue reconnue par tous les haïtiens (créole)

### 8.2 Programme de valorisation et réhabilitation du patrimoine matériel (bâti) et immatériel

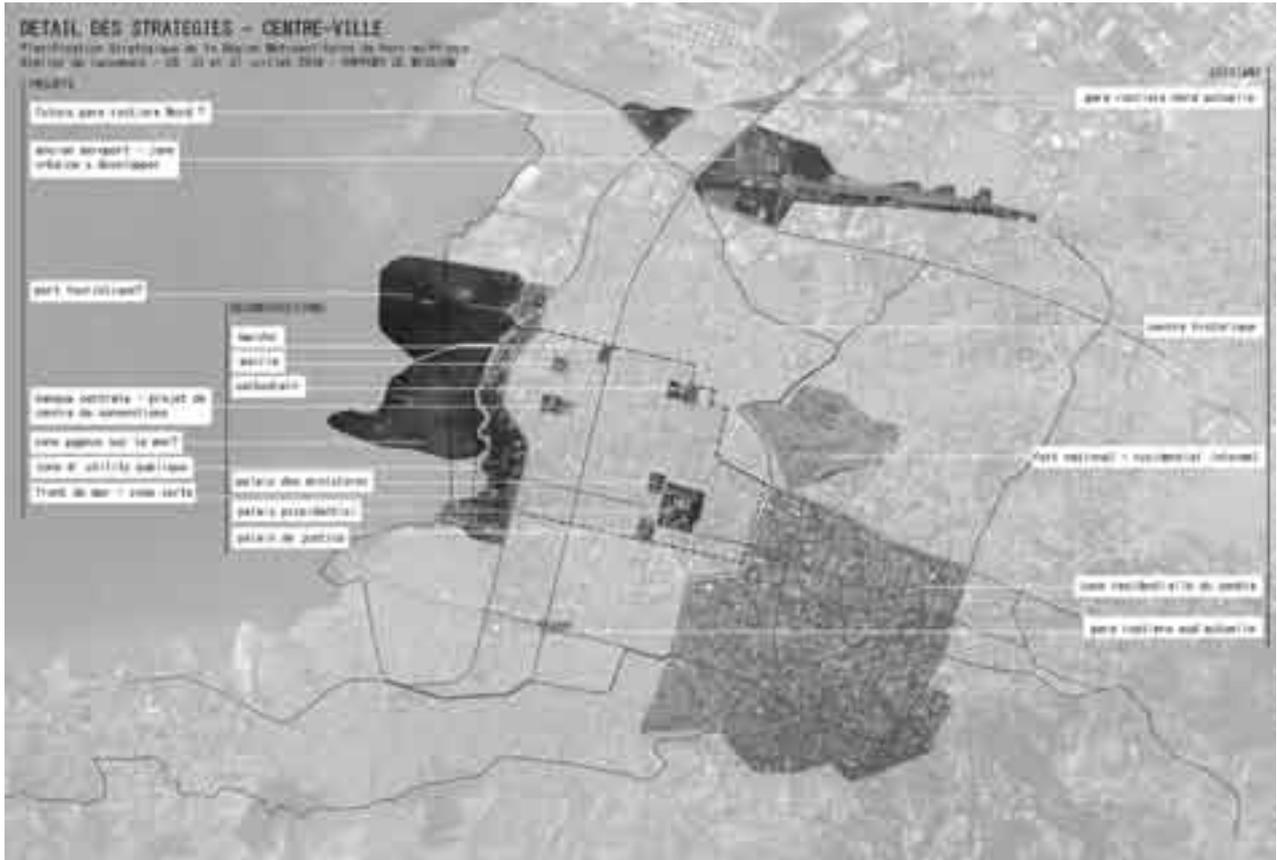
- Réhabilitation du théâtre national
- Revalorisation de la culture de construction Gingerbread
- Identification / réhabilitation des bâtiments à valeur culturelle et historique

### 8.3 Programme de généralisation de l'enseignement des arts et de la culture traditionnelle haïtienne du préscolaire à l'université, et aussi retour au festival et spectacle théâtral scolaire

- Projet de spectacle et de théâtre culturel interscolaire
- Apprentissage de la culture traditionnelle comme l'art du bâton de l'Artibonite, le tambour, danses Folkloriques

1. Développer les multiples zones de croissance urbaine

1.1 Développer les caractéristiques de chaque zone  
- Restructuration du centre ville



Mairie de Port-au-Prince -projet groupeTrame



Centre Ville-projet DPZ



---

## Centre historique et quartiers résidentiels péri-centriques: Bel-Air, Saint Martin, Morne à Tuf, Bois-Verna, Turgeau, Pacot, Bas-Peu de Choses

---

### ■ Activités

En plus du travail effectué par le groupe IBI-DAA pour le compte du MPCE, plusieurs réflexions et études ont été menées sur le centre ville

- Atelier de Porto Rico Juillet 2010
- Atelier technique Port-au-Prince Juillet 2010 du MPCE
- Etude Fondation Prince Charles et Duany Plater-Zyberk and Company début 2011
- Etude du Centre Haïtien de Recherche en Aménagement et en Développement (CHRAD) mi-décembre 2010

### ■ Projets

- Reconstruction des ministères
- Reconstruction de la Mairie de Port-au-Prince
- Mise en valeur du front de mer
- Reconstruction du Marché de Fer (projet Digicel réalisé)
- Cité Judiciaire
- Cité financière (BRH/Centre de Conventions, Banques privées, Place Geffrard)
- Commerce formel (Grand-rue, Rues Pavée, Miracles)
- Réseau de marchés (produits alimentaires, habillement, électroménager et divers)
- Intervention dans le résidentiel
- Valorisation et réhabilitation du patrimoine historique
- Quartiers formels: assurer une meilleure intégration et faciliter les liaisons avec la trame primaire, protéger le bâti patrimonial (quartier des Gingerbread), densifier les quartiers offrant ce potentiel (immeubles collectifs de 3 à 4 niveaux)
- Quartiers précaires: assainir, faciliter l'intégration à la ville, fournir les services de base (eau, électricité, collecte des ordures), dé-densifier, atténuer les risques

### ■ Orientation commune à l'ensemble des études effectuées

Saisir l'opportunité de la reconstruction pour redonner au centre ville sa vocation en assurant la mixité des fonctions

#### ● Gouvernement et administration

- administration publique nationale (présidence et ministères)
- administration locale (mairie et services techniques)

#### ● Activités du secteur tertiaire

- banques
- assurances
- bureaux
- commerce formel-informel
- services
- hôtels

#### ● Activités de tourisme, loisirs et culturelles

- port et ses annexes (privéjant une orientation touristique)
- front de mer
- restaurants
- cinémas, théâtres, musées

#### ● Logement

- haut de gamme
- classes moyennes
- fonctionnaires
- logement populaire

1. Développer les multiples zones de croissance urbaine

1.1 Développer les caractéristiques de chaque zone  
- Zone de croissance Nord



Camp de Corail



Canaan et Corail



Projet BID les Zorangers 300 pour 100

---

## Au Nord des zones urbanisées actuelles, cette zone est bordée au Nord par le bourg de Cabaret, à l'Ouest par la mer, à l'Est par la chaîne de la Montagne Terrible et la RN3 ; la zone s'étend sur les communes de Croix des Bouquets et de Cabaret

---

### ■ Activités

Zone d'expansion de Port-au-Prince avec une vocation industrielle :

- cimenterie
- minoterie
- installations portuaires
- débuts d'implantations industrielles
- implantations agricoles
- RN1/RN3

### ■ Projets

- Installations portuaires en eaux profondes (désengorger et réorienter les installations du centre-ville)
- Projet de relogement des victimes du tremblement de terre (projet 300 pour 100 de la Banque Interaméricaine de Développement)
- Projets du secteur privé urbanisation et développement industriel en cours ou en discussion : initiative de part et d'autre de la RN1 : plantation industrielle de bananes autour des cours d'eau en bordure de mer + zones de loisirs, d'habitat et équipements; Nabatec (sur les piémonts, zones industrielles, zones d'habitat et équipements); projet de 300 logements proche de Cabaret.
- Prise en compte de la problématique du Camp Corail et des envahissements des terrains déclarés d'utilité publique sur lesquels se développe actuellement un nouveau bidonville avec des abris temporaires et des habitations en dur
- Nécessité d'une intervention urgente de l'Etat :
  - Acquérir la maîtrise des terrains nécessaires et engager des travaux de viabilisation sommaire
  - Stopper l'envahissement des squatters pour permettre l'aménagement de la zone d'utilité publique
  - Mener une campagne d'information pour réaffirmer le caractère illégal des envahissements
  - Confirmer rapidement les espaces appropriés pour reloger les populations et accueillir les zones d'expansion de la ville sur des parcelles assainies
- Centrale électrique
- Université nationale, stade et autres équipements sportifs, hôpital

### 3.8 LES ZONES DE CROISSANCE URBAINE | PÉTIONVILLE

1. Développer les multiples zones de croissance urbaine

1.1 Développer les caractéristiques de chaque zone  
- Zone de croissance - Pétionville



## ■ Activités

Recentrer la vocation de Pétionville en accentuant sa vocation culturelle et de loisirs, de logement formel et informel

## ■ Projets

- Récupération des places publiques (place Saint Pierre et place Boyer)  
projet 16/6 en cours
- Équipements de loisirs (centres de loisirs, hôtels, restaurants...)
- Logements
  - logements haut de gamme et collectifs à construire par le secteur privé
  - renforcer la sécurité d'occupation du logement dans les quartiers précaires
  - appuyer la reconstruction du logement populaire
- Quartiers précaires accueillant la majorité des habitants de la commune
  - créer les conditions de retour des déplacés (projet 16/6 et autres initiatives)
  - faciliter l'intégration des quartiers précaires au centre formel de Pétionville
  - encourager les activités génératrices de revenus (rationaliser la relation entre activités formelles et informelles)
  - permettre l'accès aux services de base
  - atténuer les risques
- Évaluer les projets proposés antérieurement (gare routière, marchés,...)
- Séparer les moyens de transport (piétons, motorisé) aux endroits à forte densité d'urbanisation (par ex. loisirs et marchés)
- Étudier un troisième axe de liaison entre Pétionville et la zone Centre



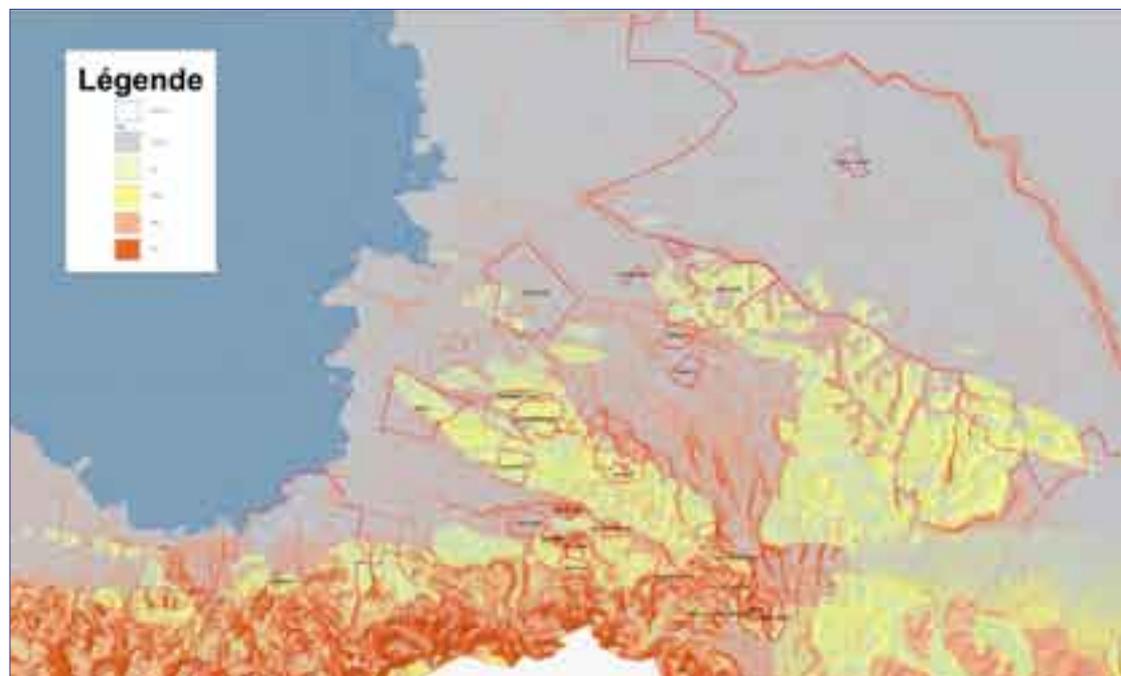
### 3.8 RESPECTER LES LIMITES NATURELLES DE L'AGGLOMÉRATION

5. Respect de la fragilité du pays

5.1 Respecter les limites naturelles de l'agglomération



La région métropolitaine de Port-au-Prince est établie dans une vallée bordée au Nord par la chaîne des Matheux, au Sud par la chaîne de la Selle et à l'Ouest par la baie du golfe de la Gonâve. Les bassins versants des deux chaînes de montagnes sont fortement déboisés et les lits des rivières qui se jettent dans le golfe sont obstrués par des débris et déchets: la zone urbanisée, en partie située en zone inondable (zone la plus claire du plan), est donc très exposée aux risques.



*Menace de mouvements de terrains - Gouvernement d'Haiti avec l'appui de la Banque Mondiale et le GFDRR*

## Projets à poursuivre

- reboiser les bassins versants
- canaliser l'eau provenant des bassins versants: déblayer / élargir / creuser les lits de rivières / les canaux où pourra s'écouler l'eau; établir un plan identifiant / précisant les rivières et canaux existants
- prévoir une zone 'tampon' perméable, non aedificandi permettant l'expansion des lits de rivières

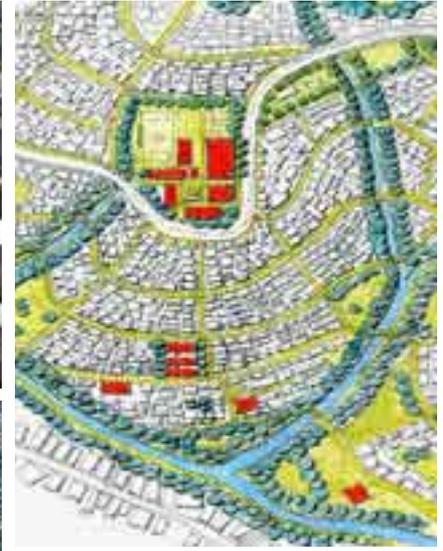


## 3.8 RESTRUCTURATION DU TISSU URBAIN

### ■ Restructuration des quartiers précaires

En novembre 2011, plus d'un demi-million de personnes vivent encore dans des tentes et des abris provisoires. Il est particulièrement urgent de permettre à ces populations de retourner dans leur logement et leur quartier d'origine. L'appui au retour vise à la réintégration d'un habitat sûr, dans des quartiers reconstruits avec des conditions de vie améliorées.

L'appui au retour est ainsi conçu pour jeter les bases d'opérations de restructuration des quartiers, d'amélioration de l'accès aux services de base, de création d'activités génératrices de revenus et d'intégration des quartiers dans la trame urbaine.



## ■ Activités

- Mobiliser les communautés
- Conduire une énumération participative des statuts d'occupation foncière et du bâti avec la facilitation d'accords négociés entre propriétaires, occupants et locataires
- Identification et cartographie des risques et leur réduction via des travaux de stabilisation des pentes, de curage des ravines et de protection contre les inondations
- Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de gestion des débris à l'échelle du quartier favorisant la réutilisation sur place dans les travaux de confortation des voiries et de réduction des risques
- Appui à la réparation des maisons endommagées
- Appui à la construction de logements définitifs en favorisant les solutions à forte valeur ajoutée pour l'économie locale
- Réhabilitation et développement des services de base (eau, assainissement et drainage, déchets solides, éducation et santé de base, énergie, mobilité, sécurité, etc.)
- Fermeture des camps au fur et à mesure du retour effectif des habitants

Les exercices de planification communautaire sont au centre de la restructuration des quartiers précaires. Ces quartiers dans le passé ont reçu peu ou pas d'appui de l'Etat, des collectivités locales et de la communauté internationale. La principale richesse des quartiers est leurs organisations communautaires qui leur ont permis de développer des stratégies collectives d'accès aux services de base, des stratégies de solidarité et des stratégies de survie. La planification communautaire permet de positionner les communautés au centre des activités de restructuration des quartiers (programmation / mise en œuvre / suivi et évaluation).

Il est essentiel de potentialiser les capacités des communautés en s'appuyant sur leur capacité de mise en œuvre. Sans l'implication des communautés, de toute manière, il ne sera pas possible de mettre en œuvre des actions de restructuration des quartiers. Si ces actions sont mises en œuvre sans les communautés elles courent le risque de ne pas répondre aux priorités et de ne pas être durables.

La planification communautaire doit être conduite sous une maîtrise d'ouvrage publique. Les municipalités et le Ministère des Travaux Publics assureront une double maîtrise d'ouvrage publique.

Cette double maîtrise d'ouvrage publique permet d'ancrer ces exercices dans la légalité et de bénéficier de visions territoriales plus larges (échelle municipale et échelle de la zone métropolitaine) ainsi que d'un appui technique.



### 3.8 RESTRUCTURATION DU TISSU URBAIN

#### ■ Projets de restructuration de quartier (liste non exhaustive)

- Projet 16/6 et Débris II IPétion Ville/Nerette, Morne Lazard, Morne Hercule/Port-au-Prince/Morne et Villa Rosa, Sainte-Marie, Morne Ebo, Bois Patate, Jean Baptiste, Bas Canapé Vert, Haut Turgeau /Delmas / Mais Gâté

##### Sur la commune de Delmas

- Delmas 32
- Delmas 19
- Delmas 9

##### Sur la commune de Port-au-Prince

- Ravine Pintade
- Simon Pelé
- Carrefour Feuille (Fort Mercredi et Cité Neuf, Ti-Savanne, Decayette, Saieh, Venus et Sanatorium)

##### Sur la commune de Pétionville

- Bristout ak Bobin

##### Sur la commune de Carrefour

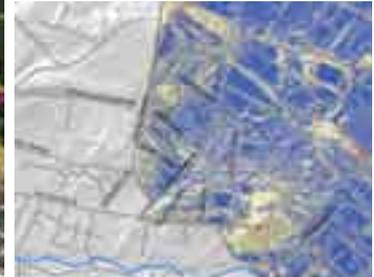
- Ti Sous
- Nan Cocteau



Ti Savanne (ONU Habitat, FAU)



Delmas 32 (BMPAD)



Simon Pele (Banque Mondiale, GFDRR, Nathat)

## ■ Maîtrise de l'expansion des quartiers | transformation des camps en quartiers

En sus de la restructuration des quartiers précaires il sera essentiel de prendre en compte la dynamique actuelle d'expansion des quartiers au travers du développement de lotissements non planifiés. Il faudra étudier et statuer au plus vite sur le devenir de certains camps qui pourraient se transformer en nouveaux quartiers en évitant leur bidonvilisation.

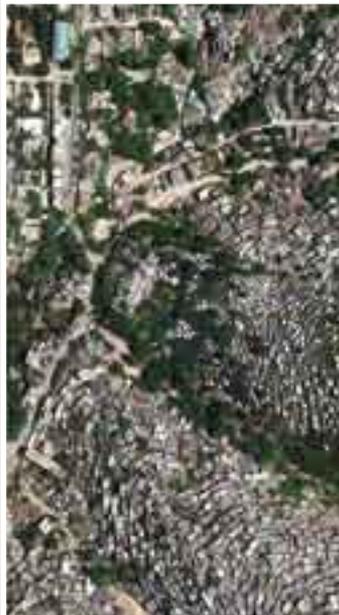


*Nouvelles constructions sur le Morne l'Hôpital*

**AVANT LE SÈISME**



**AUJOURD'HUI**



**DEMAIN ?**



#### SECTEUR PRIVÉ

- » Le secteur privé souligne l'urgence de gérer le problème de reconstruction du centre ville de Port-au-Prince
- » Le secteur privé se porte volontaire pour faire des propositions
- » Le secteur privé s'engage à dialoguer davantage avec tous les acteurs sur le thème de la reconstruction
- » **Le secteur privé s'engage à ouvrir le dialogue avec le secteur informel via la Fédération Haitienne des Petites et Moyennes Entreprises (FHAPME), MUCI**
- » Le secteur privé demande l'accompagnement des décideurs locaux et internationaux pour le financement de ce secteur dans le cadre de la reconstruction

#### LA SOCIÉTÉ CIVILE S'ENGAGE À:

- » **Participer dans tous les espaces de débat concernant la reconstruction**
- » Faire des propositions constructives
- » Veiller au respect des propositions faites et lutter pour une inclusion de la société civile dans les prises de décision;
- » **Promouvoir, sensibiliser sur un comportement citoyen au sein de la communauté**
- » Moyens nécessaires: ressources financières et institutionnelles, légales; renforcement des capacités locales

## COMMUNES : ACTIONS IMMÉDIATES :

### » Confirmer les limites communales

- » Améliorer l'accessibilité du et des territoires
- » Clarifier et actualiser la législation (compétences des collectivités, taxes..)

### » Renforcer la coopération intercommunale (bassins versants, littoral, déchets....)

- » Améliorer les conditions de connaissance et de gestion du foncier
- » Faciliter les conditions pour passer d'une économie informelle à une économie formelle

## COMMUNAUTÉS DES QUARTIERS

- » Créer un comité de pilotage pour coordonner les activités au niveau des quartiers comprenant l'Administration Communale, les Notables, les Comités de quartiers; Chefs de section, ONG

## SECTEUR ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELS DE L'URBANISME

- « Un être rêveur, heureux de rêver, actif dans sa rêverie, tient une vérité de l'être, un avenir de l'être humain»

Gaston BACHELARD

### Les responsabilités sur deux phases :

#### La phase d'élaboration du schéma d'aménagement de la zone métropolitaine

#### La phase d'ajustement permettant la mise en œuvre opérationnelle avec des

- instruments
- gouvernance métropolitaine
- urbanisme réglementaire
- gestion foncière
- financement
- appui technique
- renforcement des capacités
- suivi des projets aux différentes échelles

### ■ Pilotage

- En l'absence d'institution métropolitaine, un comité de pilotage avec un rôle de supervision de la préparation des plans et schémas d'aménagement et leur mise en œuvre
  - ministères concernés
  - les maires
  - la chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCI)
  - Comité d'Union et Support aux Municipalités (CUSM)
  - les chefs de file des divers groupes d'acteurs
- Présidé par le MPCE ou par une personnalité indépendante nommée par le Ministre
- Les partenaires internationaux pourraient être invités aux réunions du comité (apporter des éclairages internationaux/mieux articuler les décisions du comité avec la mobilisation de ressources techniques et financières)

**Rôles du comité de pilotage : fixer les grandes orientations / valider les propositions et préparer la prise de décision / contribuer à mobiliser les partenaires et à la mobilisation de ressources.**

### ■ Appui et suivi technique

Un comité d'appui et de suivi technique serait composé d'acteurs clefs pour mobiliser les nombreuses expertises nécessaires et autorités techniques. Le comité d'appui technique aurait pour fonction de: mobiliser les appuis techniques à travers un système de points focaux au sein de chaque acteur technique important/définir et harmoniser les approches/mutualiser les outils et les expériences.

## ■ **Faire participer les acteurs**

La capitalisation du processus de participation des acteurs dans le cadre du Forum sur la planification stratégique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince permettra de continuer l'information et le dialogue avec les différents groupes d'acteurs, ainsi qu'entre les groupes, dans le cadre d'une plateforme inter-acteurs qui se réunirait aux différentes étapes d'élaboration et d'opérationnalisation des plans et schémas d'aménagement.

- **Les maires et techniciens des communes**

Sont en première ligne concernés par une meilleure gestion pour une bonne gouvernance de leur territoire et la coordination des divers acteurs. Ils joueront un rôle clés dans l'articulation entre les différentes échelles de planification (quartiers, commune, agglomération) et la mise en cohérence des actions. Les communes sont une charnière incontournable entre l'Etat central et les communautés des quartiers.

- **Représentants du secteur privé (formel/informel)**

Prise en compte des activités économiques locales/nationales et internationales dans les options d'aménagement/planifier une ville plus efficace économiquement, qu'il s'agisse de mobilité, de propreté, etc.

- **Représentants des communautés des quartiers populaires**

Articulation entre les différents niveaux de planification territoriale/ désenclavement des quartiers/ priorisation de la restructuration/régularisation des quartiers pour diminuer leur vulnérabilité

- **Les représentants des professionnels de l'urbanisme et du secteur académique**

Expertise spécialisée/prise en compte des spécificités et de la culture haïtienne dans la vision urbaine partagée

- **Les représentants de la société civile (personnalités compétentes / associations d'usagers ou de consommateurs)**

Veiller à l'intérêt général du plus grand nombre dans les options de développement et d'aménagement proposées

## ■ **Exécuter et assurer le suivi | Cellule technique**

- Rattachée au MPCE / la cellule sera en grande partie mise à disposition à travers des projets d'appui technique des différents partenaires .
- Superviser la production du plan stratégique métropolitain par le bureau d'étude contracté / définir et externaliser les tâches nécessaires / assurer le secrétariat du comité de pilotage et du comité d'appui et de suivi technique / dialoguer avec les groupes d'acteurs et animer la plateforme inter-partenaires / proposer les ajustements institutionnels nécessaires à l'opérationnalisation des plans de développement et des schémas d'aménagement / appuyer la maîtrise d'ouvrage des projets stratégiques et déclencheurs aux différentes échelles pour veiller à leur cohérence avec la stratégie d'ensemble.

## 3.10 RESPONSABILITÉS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES

---

### L'échelle métropolitaine :

---

**Limites: Cabaret au Nord, Gressier au Sud-Ouest, la ligne de crête du Morne l'Hôpital au Sud, et la frontière avec la République Dominicaine à l'Est.**

---

- Orienter les grands investissements structurants qui vont servir l'ensemble de la métropole et le pays
- Mettre en cohérence toutes les actions d'aménagement, les projets menés aux différentes échelles ainsi que les méthodologies et les outils institutionnels et opérationnels sur un territoire qui a une fonction internationale, nationale et locale
- Faciliter les investissements économiques et le développement social inclusif du territoire métropolitain
- Promouvoir une métropole compacte avec la mise en place de mesures et d'instruments qui dépassent la zone métropolitaine pour éviter l'étalement urbain
- Définir les instruments de gestion et de gouvernance de l'aire métropolitaine.

### L'échelle des communes :

---

**Port-au-Prince, Carrefour, Delmas, Pétionville, Kenscoff, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Tabarre, Cabaret = les 9 communes de l'agglomération de Port-au-Prince**

---

- Développer des plans stratégiques et des schémas d'aménagement cohérents entre eux traduisant l'impact des projets et des investissements à l'échelle de la métropole
- Organiser la gestion du territoire communal
- Organiser l'intégration, les liaisons cohérentes entre toutes les zones et fonctions du territoire communal: quartiers-centres, quartiers formels et informels d'habitat, zones formelles et informelles de commerce, d'artisanat, d'industries et d'agriculture
- Mettre en place les instruments d'opérationnalisation des plans et schémas au niveau des Communes et des quartiers.

## L'échelle des quartiers :

- Traduire dans un plan stratégique local les objectifs d'amélioration des conditions de vie des populations : accès aux services et équipements de base, désenclavement, logement, prévention des risques, sécurisation de la tenure, organisation de l'économie des quartiers et liens avec les zones d'emplois, etc.
- Préparer des schémas de restructuration, prioriser les actions et assurer leur mise en œuvre
- Permettre la prise en compte des éléments propres à chaque quartier
- Permettre aux communautés de participer à la décision et la priorisation des actions menées sur le quartier
- Renforcer la cohérence sociale et prévenir l'insécurité
- Renforcer l'intégration dans la trame urbaine (dans les zones urbanisées, les quartiers sont définis comme l'entité de vie perçue comme telle par les communautés et par les autres acteurs et notamment la commune. Dans les zones péri-urbaines où la notion de quartier est moins forte, la section communale sera l'unité retenue).





**Le Forum VIL NOU VLE A est une étape importante du processus de planification stratégique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Le Forum s'inscrit à la suite d'une série d'activités de planification qui ont été entreprises depuis le séisme.**

- Atelier de Porto Rico, Juillet 2010
- Atelier technique de Port-au-Prince, Juillet 2010
- Consultations élargies avril à août 2011
- Planification des communes
- Planification communautaire dans un grand nombre de quartiers précaires.

Le Forum, au travers d'une participation très large et d'une diffusion dans l'ensemble des medias, est un espace d'information, de dialogue, de réflexion et de concertation sur l'avenir de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Le Forum permet de faire la synthèse entre le travail technique (divers ateliers techniques) et la participation des groupes représentatifs de la population de la zone métropolitaine (participation des représentants de la société civile, des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture, du secteur privé, des leaders communautaires et des représentants des collectivités locales). La présentation et la discussion des résultats de cet effort de réflexion collective permettent d'engager un débat avec les Port-au-Princiennes et les Port-au-Princiens en vue d'obtenir un consensus à cette étape clé du processus de planification. Afin d'élargir le débat le Forum offre aussi des espaces d'expression culturelle.

Maintenir la participation de l'ensemble des acteurs impliqués et concernés par la reconstruction et l'avenir de la ville est essentiel. Un processus de planification transparent permettra de maintenir l'intérêt, la participation et l'appui de tous. Il permettra aussi une mobilisation des ressources nationales et locales (communautés et secteur privé).

Il permettra enfin une meilleure compréhension des étapes, des contraintes et des obstacles qui pourront surgir et donc limitera les frustrations et les attentes irréalistes quant aux résultats.



---

## RESULTATS

---

### ■ **Une vision partagée de la ville**

Une vision partagée est essentielle car elle permettra de se mettre d'accord conjointement sur : la direction dans laquelle on veut aller et le but auquel on veut aboutir. Même si les progrès sont lents cette vision permettra de maintenir l'attention de tous sur la représentation de ce que la ville doit devenir et donc guider les actions petites et grandes de l'ensemble des acteurs.

### ■ **Des orientations stratégiques**

L'identification des orientations stratégiques permettra au grand nombre d'acteurs concernés (nationaux et internationaux / public et privé / non gouvernementaux / partenaires techniques et financiers / communautés) de travailler de concert autour d'orientations stratégiques identifiées conjointement. Cela leur permettra de développer leurs projets de manière cohérente et ainsi d'éviter les doublons et les lacunes. La planification stratégique territoriale est une démarche continue qui ne doit pas précéder l'action, mais la guider.

### ■ **La mise en cohérence des efforts de planification aux différentes échelles (entre les échelles Quartier, Commune et Zone Métropolitaine)**

**Le processus de planification stratégique doit être développé à trois échelles de manière simultanée**

- planification communautaire pour la préparation de plans de reconstruction et de restructuration de quartiers
- planification municipale ayant pour but une meilleure inclusion des quartiers précaires et une amélioration de l'économie locale
- planification de la zone métropolitaine pour la prise en compte des problèmes métropolitains tels que : le drainage, la mobilité, l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, etc.

L'intégration entre les différents niveaux est essentielle pour que chaque exercice nourrisse la réflexion aux autres niveaux et pour l'articulation des outils opérationnels de coordination, programmation et suivi.

### ■ **L'opérationnalisation des plans stratégiques**

La faiblesse habituelle des exercices de planification est le peu d'attention portée aux mécanismes de mise en œuvre. Le Forum mettra l'accent sur l'identification de l'ensemble des outils et mécanismes de mise en œuvre (investissements, mesures d'incitation économiques, outils légaux, campagnes d'information du public, etc.)

### ■ Les éléments stratégiques du Forum

Le Forum constitue une étape importante du processus de consultation des acteurs qui permet de compléter les éléments stratégiques essentiels sur la reconstruction et le développement urbain recueillis au travers du travail avec les institutions techniques nationales et locales pour être transcrits dans l'esquisse de Schéma d'aménagement métropolitain.

#### Sont notamment réaffirmés :

- La vision polycentrique du développement métropolitain et l'amélioration de la connexion entre les pôles
- Le respect des limites naturelles avec la densification du tissu existant pour lutter contre l'étalement urbain
- La nécessité d'une meilleure intégration des quartiers populaires avec leur désenclavement et le développement des services de base et des équipements de proximité
- La reconstruction d'une ville plus résistante aux désastres en plaçant au centre de la démarche de planification, l'application des règles d'urbanisme et de construction et leur adaptation à la ville haïtienne
- La nécessité de l'adaptation du cadre institutionnel pour prendre en compte l'échelle métropolitaine de la ville.



## ■ **L'atelier technique du 25 novembre 2011**

Cet atelier technique va permettre d'analyser / consolider / élaborer les visions et stratégies validées lors du Forum VIL NOU VLE A pour alimenter les études techniques menées par IBI-DAA.

## ■ **La finalisation du Schéma d'aménagement métropolitain | La poursuite du processus consultatif**

La consultation des groupes d'acteurs se poursuivra tout au long du travail technique d'élaboration de l'esquisse de schéma d'aménagement métropolitain et le plan d'urbanisme. Les membres des groupes d'acteurs d'importance majeure consultés ont exprimé le désir de travailler sur des cartes pour approfondir et cartographier au cours des prochaines étapes la vision et les stratégies qu'ils ont proposées.

Une réunion de synthèse avec des représentants de tous les groupes d'acteurs permettra de valider le projet avant sa finalisation.

## ■ **Les instruments de mise en œuvre**

- Instances de décision renforcées au niveau métropolitain dans le cadre d'une décentralisation redynamisée, accompagnées de mécanismes de gouvernance, telle la plateforme de concertation inter-partenaires, pour assurer la cohérence du projet global avec une priorisation des projets sur le court, le moyen et le long terme ainsi que l'inscription des actions de l'ensemble des acteurs dans ce projet global.
- Cadre réglementaire d'urbanisme et de gestion foncière complété par des outils appropriés pour la régularisation/restructuration des quartiers informels, la protection des espaces sensibles et l'encadrement des processus populaires de densification des espaces périurbains.
- Cadre et instruments financiers rénovés permettant de financer les projets aux différents niveaux territoriaux (quartier, commune, agglomération) et d'assurer une juste répartition des charges entre les ressources internationales et nationales, la fiscalité et les taxes locales, et les usagers ou habitants bénéficiaires.
- Instruments d'appui technique aux projets locaux (tels les Agences Techniques Locales et Centres de Ressources Communautaires) et des programmes de renforcement des capacités des intervenants, au premier rang desquels les Communes et les professionnels de l'urbanisme et de la construction.
- Instruments spécialisés pour la coordination et la mise en œuvre des grands projets.
- Outils de suivi-évaluation des projets des différents acteurs pour s'assurer de la cohérence avec le projet d'ensemble et partager l'information.

## Liste de tous les participants aux divers exercices de concertation préparatoire au Forum sur la planification stratégique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince

### ATELIER PORTO-RICO (7-10 JUILLET 2010)

#### D'Haiti:

BOUCHEREAU Karine Jadotte / Arch.  
DENIZE Robert / Plan.  
DOUYON Michel / Eng.  
MANGONES Frederick / Arch.  
SIMON Paul-Emile / Arch. Plan.  
VOLTAIRE Leslie, UN Delegate / Arch. Plan.

#### Des Caraïbes :

BARINAS-URIBE Marcos / Land. Arch. - Dominican Republic  
RANCIER Omar / Arch. - Dominican Republic  
JARRETT Margaret / Arch. - Jamaica  
RAYMOND Mark / Arch. - Trinidad

#### De Puerto Rico:

##### Comité de pilotage

BERMUDEZ Manuel / Arch.  
CORCHADO Samuel / Arch.  
DE PORTU Anselmo / Plan.  
LATORTUE Dr. Paul  
MARCHAND SIFRE Jose R. / Arch.  
MARTINEZ Emilio / Arch.  
MARVEL Thomas S. / Arch. - Coordinador

#### Participants:

ABRUÑA Fernando / Arch.  
COLUNGA Martha Bravo / Plan.  
CARBONELL Jorge / Arch.  
DEL RÍO Miguel / Arch.  
DOMÍNGUEZ PÉREZ José / Eng.  
MARCHAND Monica / A.I.T.

MARVEL Lucilla Fuller / Plan.  
JUNCOS Prof. Maria A.  
MARVEL Elsa  
RIVERA Dr. Norma Peña  
QUILES Edwin R. / Arch.  
RODRIGUEZ Gabriel A. / Eng.  
RIBOUL Reynold / Plan.  
SEPULVEDA Anibal / Plan.  
TERRASA Juan José / Land. Arch.  
ZAVALA Hector / Eng.

#### Conférencier

Atty. Michel GODREAU  
Dr. Angel Rosa RODRIGUEZ

### PREMIER ATELIER TECHNIQUE (29-31 JUILLET)

ABRAHAM Eddy  
ADRIAN Jean-Christophe  
BARCELO Jean-Yves  
BLAIN Ronald  
BOYER Béatrice  
COICOU Elisabeth  
DAPHNIS Franck  
DEBOMY Sylvie  
DENIZÉ Robert  
DUFORT Florence

EVANGELISTI Valentina  
GRAND-PIERRE Claude  
GUIGNARD Rose-May  
HENRIQUEZ Lionel  
JEAN-PIERRE Marie-Florence  
LABORDE Vladimir  
LAPLANCHE Kareen  
LARAQUE Ronald  
LHÉRISSON Garry  
LIGONDÉ Jean-Lucien

MENNETRIER Gwendoline  
MEVS Bernhard  
MUNEVAR Felipe  
PELTROP P. Elbert  
PINCHINAT Yvan  
SIMON Paul-Emile  
VALCIN Wilner  
VERELLA Frantz  
VERSCHURE Han  
VOLTAIRE Leslie

## ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET LE SECTEUR ACADÉMIQUE

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: Comité d'Union et de Support aux Municipalités (CUSM)

APOLLON Georges	EXANTUS Kénan	POTEAU Alex Stéphane
APOLLON Patrick	GUIGNARD Rosemay	RABEL Chantal
ARMAND Tanguy	HEURTELOU Jean-Daniel	RABEL Lionel
BARBOT Lyne Melissa	JEAN Stanley	RENÉ Jerry Jacky
BARBOT Dorie	JEAN Berthoumieux	RENÉ Lyll-Martin
BARIL- BOURSQUOT Marguerite	JOLIBOIS Karl	ROBIN-CLERC Michèle
BAUSSAN VALMÉ Alice	JOLIBOIS Henry	SALIBA Jovania
BAYARD GEHY Michèle	KÉNEL-PIERRE William	SALVANT Yva
BLAIN Kathleen	LAFONTANT Indra	SIMON Paul-Emile
BRAEDT Cecilia	LÉONARD Dorphy N.	ST-ROME Claude
BUNGENER Ginette	LHÉRISSON Garry	STEPHENSON Christine
CLERMONT Charles	LIBURD Edgar	THOMAS Joseph Wills
COICOU Elisabeth	LOUIS Rolf	TILUS David
COUET Lucie	MATHIEU Suze	TOUSSAINT Pierre-Paula
DAUPHIN Marie Daniele	MAXI Gracia Joseph J.	TRIBIE Ralph
DELVA G. Théodule L.	MILLET BERNARD Jeanine	TRIBIÉ Jean-Marc
DEVILME Raynald	NOUGARET Agathe	TROUILLOT Jean Hénock
DUFORT Florence	PIERRE Alexandra V.D.	VERELLA Frantz
ÉVEILLARD Cleff	PIERRE Elie	VIALA Jn Philippe
	PORSENNNA T. Valérie	VILLEDROUIN Pierre-Richard

## LES PARTICIPANTS AU PROCESSUS CONSULTATIF

---

### ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNES

---

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

---

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

---

CHEF DE FILE: Comité d'Union et de Support aux Municipalités (CUSM)

---

#### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 1<sup>ère</sup> RENCONTRE DE TRAVAIL

CANTAVE Anny-Marie / Croix-des-Bouquets	MASSILLON Jean / Kenscoff
CHARLES Jean-Robert / Cité Soleil	MOISE Jean-Rousseau / Carrefour
DARIUS Jean St-Ange / Croix-des-Bouquets	ORELUS Savary / Carrefour
GARY Dacius / Carrefour	PHILOGÈNE Loubeltot / Kenscoff
HILLEL Joseph	SABY Nadine P. L / Delmas
JEAN Gaël / Delmas	SAINT-SURIN Jusnel / Kenscoff
JEAN-BAPTISTE Carmel / Dir. Adj	SOLARI Oliver / MICT
MASSILLON Christophe / Kenscoff	ST PIERREP. Marius / Croix-des-Bouquets

#### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 2<sup>ème</sup> RENCONTRE DE TRAVAIL

CHARLES Ysnel / Carrefour	ORÉLUS Savary / Carrefour
CHARNÉARD Jhonny / Carrefour	PETIT-JACQUES Kammanuel / Cité Soleil
JEAN CHARLES Slecker / Cité Soleil	SOLARI Olivier / MICT
JULES Ernest / Port-au-Prince	STINFIL Jonas / Cité Soleil
MANSOUR Enora / Cap-Haitien (Suresnes)	THÉVENOT Marc / Carrefour
MASSILLON Christophe / Kenscoff	VINCENT Sergot / Cité Soleil
MATHIEU Lesly / Carrefour	

## ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DES COMMUNAUTÉS DE QUARTIERS ET DES LEADERS COMMUNAUTAIRES

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: SERVICE DE PLANIFICATION URBAINE DU MTPTC

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 1ère RENCONTRE DE TRAVAIL

ABDON Eurol / Carrefour -Feuille	LAPORTE Charles / Fort-Mercredi
ALMEDA Ulrick	LEE Ann / Ravine Pintade
ASTIER Max / Carrefour -Feuille	MARCELLUS Claudia
AUGUSTE Marie Solange	MARIEN Rachel
BEAUVOIR Emmanuel / Ti source	MARTIN Patrick
BERNARD Patrick / Bristout Bobin	MAUGET Thomas
BILLOUDET Marion / Chef de Projet	MAXIME Michelet / Ravine Pintade
CADET Avril / Ti Savann	NELSON Frantz
CHERY Charles-Ander W. / Delmas 30	NICOLAS Emmanuel / Martissant
DANIEL Helène	OCÉAN Luckson
DELEY Marc Donald / Ti Savann	OLIVIER Sherley / Ti Savann
DERIVAL Fabre Roselaine	P. LAMOUR Bernadette
DEROSIER Osnel / Cite 9	PIERRE-LOUIS Wildelson / Baillergeau
DÉSIR Marie Claire Rose	POINT DU JOUR Louis / Martissant
DOMINIQUE Pierre Lenz	ROMAIN Emmanuel / Fort-Mercredi
DORVIL Jean-Vanély	RONALD Laraque
DORVILAS Eddy KCK / Ravine Pintade	SAINTAL Jn Renald / Ravine Pintade
FILISMÉ Henri	SAINT-FLEURY Gubert
FOUMAN Antoine / Carrefour -Feuille	SAINTUS Ernst
FRANCOIS Moleste	SERRA Annamara
GHIOUANE Anissa	SIAUW Gie / Carrefour -Feuille
GILLES Lucien / Bristout Bobin	ST FLEUR Jean Emile / Delmas 32
JEAN LOUIS Bédel	VEUS Rolnay
JOACHIM Sylvain	VOLES Birgit / Carrefour -Feuille
JULSON Myrlaine / Delmas 33	WACHTMEISTER Anna
KREUWELS Vera / Villarosa	WESTSTRATE Johanna / Carrefour
Tisous Nancocteau / Carrefour	ZENNIE Caroline

## LES PARTICIPANTS AU PROCESSUS CONSULTATIF

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 2<sup>ème</sup> RENCONTRE DE TRAVAIL

ABDON Eurol / Carrefour Feuilles	JULSON Myrlaine / Delmas 32
ARISMÈNE Josué / Thiotte	LAZARRE Wilner / Thiotte
AUGUSTE M.Solange / Fort-Mercredi	MARCELLUS Claudia / Ravine Pintade
BEAUVOIR Emmanuel / Ti sous	OCÉAN Luckson / Villa Rosa
BERNARD Patrick / Bristout Bobin	OLIVIER Sherley / Ti Savann
CHÉRY Charles-Ande W / Delmas 32/30	PLAMOUR Bernadette / Villa Rosa
DÉLIVRANCE Joseph / Gauthier	PIERRE-LOUIS Rosena / Ti Sous
DEROSIER Osnel / Pau-P	POINT DU JOUR Louis / Martissant
DÉSINOR Jocelyne	PONGNON Lémonticé / Tomazeau
DIMANCHE Jean / Cité l'Eternel	ROMAIN Emmanuel / Cité 9
FILISMÉ Henri / Ti savann	SAINTUS Ernst
FLARIANT Flathia / Fond-verettes	SATURNE Paul Evens
GILLES Lucien / Bistrout	

### ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ :

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: CHAMBRE DE COMMERCE / ADIH / SOSCENTREVILLE

ABREHAM Dr Margaret	DESEUIRONDET Manuel	LEBRUN Richard
AVRIL Grégor	FÉQUIERE Patrick	MATHON Philippe
BAILLY Patrick	FONTAIN Mie Denise B. Poux	MEVS Fritz
BRAEDT Cecilia	GABRIEL Joseph James	MOURRA Michelle
CAYO Jean Bernard	HANDAL Geoffrey	POWEL Norma
CAYO Marissa	IZMERY Doris / Katleen	REIMERS Mireille
CAYO Christian	KARAHYA Charles	RICCARDI Giovanni
DARTIGUE Jehan H.	LACOMBE Catherine	SIANO Vincenzo
DENIS Hervé	LACOMBE Rufine	TRÉVANTMie Félicienne
DENIS Steeve	LEBRETON Claude	VITAL Stéphane

## ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 1<sup>ère</sup> RENCONTRE DE TRAVAIL

AURÉLIEN Sharma	GARÇONNET ELISMAR Ismène	PAUL Edzaire
BALMIR Marie Reynalde	JACKSON Ralph Philippe	PETIT-FRÈRE Desilus
BATARD Julien	JEAN Emmanuel Hyppolite	PIERRE Natacha
BELJEAN Hugues	JÉROME P.Lacoste	PIERRE-LOUIS Jean Francis
BONHOMME Yvon	JOSEPH Tonny	PIERRE-LOUIS Celève
BOUMBA Nixon	JOSEPH Vanise	PIERRE-PAUL Carole
CÉANT Chantal V.	JOSEPH Vanessa	POINT-DU-JOUR Fedgens
CHARLES Marie Yolène	LAFORTUNE Lionel	PORTILUS Icenel
CHÉRILUS Dieusibon	LAGUERRE Fritz	PROSPER Mamyrah
CILERIN Nadine	LÉON Fritznel	RÉGIS Collot Daniel
COUET Lucie	LÉON Marjorie	RIVETTE Jimmy
DERISO Claudette	LORVIL Joël	ROBUSTE Roudy
DÉSIR Clifordson	LOUIS Anel	ROVELSOND Apollon
DÉSIR Marie Claire Rose	LOUIS Frantz	SINVILLUS Jean Annuel
DÉSIR Dimitry	MESADIEU Lukner	ST CYR Figolé
DESROCHES Rosny	MICHEL Marie Michèle	ST LOUIS Gracita
DONIS Wideline	MICHEL Ronel	THÉARD MEVS Sybille
EMMANUEL Jean Pierre	MONDÉSIR Marcel P.	THELCINE Fils-Aimé
ESTONIC Wilnide	MOURRA Michelle	THOMAS Guirlène
EUGÈNE Elvire	NARCISSE Monel	TRIBIE Josianne
EUGÈNE Genio	NICOLAS Harry	VALLIÈRE Guy Merlin
FORTUNÉ J.Milouse	NOËL Raymond	VAVAL Marie Josée
FRANÇOIS Florence	OLIVIER David	VITAL Raoul

### ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE: SOUS-GROUPE DES FEMMES

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

ABELARD Guylène	INNOCENT Roslait	MICHEL Marie Michelle
AUGUSTE Béatrice	JEAN Vénia	NOËL Lynda
BALMIR M.Leynalde	JEAN Ruth	NOËL Marie Marthe
BÉLIARD Carmel Annie	JEAN Claudia	PLS JOSEPH Vanise
CILÉRIN Nadine	JEAN Mimose	PHARISIEN Bernadie
DAUPHIN Janaise	JEAN LOUIS Olguine	PIERRE PAUL Carole
DEL Ymène	JEANNITON Natacha	RIA Annette
DENIZÉ Marie-Ange	JEANTY Yolène Andrée	ROMCIL Deslourdes
DÉSIR Carline	JOINVIL Shooty	SINCÈRE Scherline
DORILUS Dieunie-Chris	JUIN Annette	ST JEAN Martine
ESTELLUS Nathalie	LABORDE Guerda	ST LOUIS Gracita
FÉLIX Lineuse	LAMOTHE Marie Michèle	TELCY Marie Vita
FLEURISMÉ Marie Carmel	LÉON Marjorie	VAVAL Raymonde
FORTUNÉ Milouse	LÉON Laurène	VERSAILLES Marie Josée
FRANÇOIS Nahomie	LOUIS Mairline	VIRGIL Marie Clémence
GAUTHIERE Yvette	LOUIS Sherley	

## ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE: SOUS-GROUPE DU LOGEMENT

---

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

---

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

---

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

---

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 1ère RENCONTRE DE TRAVAIL

ALEXANDRE Wittio	HILAIRE Stevenson	MÉNARD Marjorie Maignan
ALEXANDRE Adner	ILMOND Noël	MOURRA Michelle
ALEXIS Clerius	JEAN Emmanuel Hyppolite	NICOLAS Jean David
ALOUIDOR Luc	JEAN-BAPTISTE Ronald	PAULYTE Jean Fane
ANNACACIS Lebu	JEAN-LOUIS Iljean	PETIT-FRÈRE Désilus
ASTIER Max	JEAN-LOUIS Elie Joseph	PIERRE Louis Célèvre
AUGUSTE Béatrice	JEANNITON Natacha	PIERRE Olipson
BATARD Julien	JOSEPH Annette Gladys	RACHMUEHL Virginie
CLÉRISIER Renold	JOSEPH Réginald	RÉGIS Daniel
DAVILMAR Jonas	JOSEPH Tony	ROMSIL Destin
DEL Ymène	JOSMA Pradel	ROSEMBERG Gabriel
DÉSIR Dimitry	JUSTIN Marcel	SAINCILUS Herma
DÉSIR Clifordson	LABADY Joseph Jonas	SANDERS Grace
DÉSIR Marie Claire Rose	LE GAC Marie	SIMÉON Dieudonné
DESTIN Jean Prosper	LEREBOURS Raymond	THELCINE Fils-Aime
EGLAUS Elie	LOUIS Luxon	VAVAL Marie Josée
FRANÇOIS Donaleson	LOUIS Anel	
GASTON Delpeche	LOUIS-JEUNE Ossé	

## LES PARTICIPANTS AU PROCESSUS CONSULTATIF

### ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE: SOUS-GROUPE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

---

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

---

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

---

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

---

ALPHONSE Eveline

ASTIER Max

AUGUSTIN Louis

BADETTE Rochel

DALCÉ Miguel

EDOUARD Elima Edouardo

EDOUARD Yvonne Edouanise

EGLAUS Elie

ELIE Jean Rénel

ELISTIN Olies

EXIL Pierre Richard

FRANTZ Cole

GARÇONNET ELISMAR Ismène

GUILHOMME Réginald

JEAN CHARLES Mackenson

JOSEPH Guetchyng

JOSEPH André L.

JOSEPH Fénel

KÉTAN Manoucheca

LAUORE Nahomie

LOUIS Luxon

LOUISGEINE Fanette

MORÉLUS Roodson

MUSCADIN Anthony

NICOLAS Harry

NOËL Marie Marthe

PAUL Edzaire

PAUL Pétion

PIERRE Francoeur

PIERRE Gotson

PIERRE LS JOSEPH Vanise

PORTILUS Icenel

SAINCILUS Herman

SYLVAIN Shéllô

THÉLUSMOND Michel Ronel

VANCOL Willard

## ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE: SOUS-GROUPE DES DROITS HUMAINS ET PLAIDOYER

---

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

---

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

---

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

---

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA 1ère RENCONTRE DE TRAVAIL

AUGUSTIN Louis	ETIENNE Mitson	MILORD Géraldine
BADETTE Rochel	FLEURISSAINT James	MORÉLUS Roodson
BELLEVUE Jacky-tehen	GHIQUANE Anissa	MUSCADIN Anthony
BENQUET Alèce	GIORDANIE Prima Emilia	NOËL Marie Marthe
BILLOUDET Marion	GUILLAUME Réginald	OLIVIER David
BONHOMME Yvon	JEAN Voltaire	PIERRE LS JOSEPH Vanise
CAZEAU André Lessage	JN LOUIS Marie Mathieu	RÉGIS Daniel
CLERVEAUX Dominique	JOACHIM Sylvain	ROVELSON Apollon
COLÉ Frantz	JOSEPH Tonny	SYLVAIN Pierre Edouard
CYRIL Oreste	LESPINASSE Colette	THÉROGÈNE Marie Paulette
CYVIL Orst	LOUIS Luxon	VALCOURT Ifodotte
DÉSIR Marie Claire Rose	MARVIN Patrick	VAVAL Raymonde
EGLAUS Elie	MÉNARD Marjorie Maignard	VAVAL Marie Josée
ELISTIN Olies	MENTOR David	VOLNY Lunès

### ACTIVITÉS DE CONCERTATION AVEC LE GROUPE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : LES ENJEUX ÉCONOMIQUES DE LA (RE)CONSTRUCTION

ORGANISATEUR : Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)

FACILITATEURS: ONU-HABITAT / PNUD

CHEF DE FILE: OXFAM AMERICA

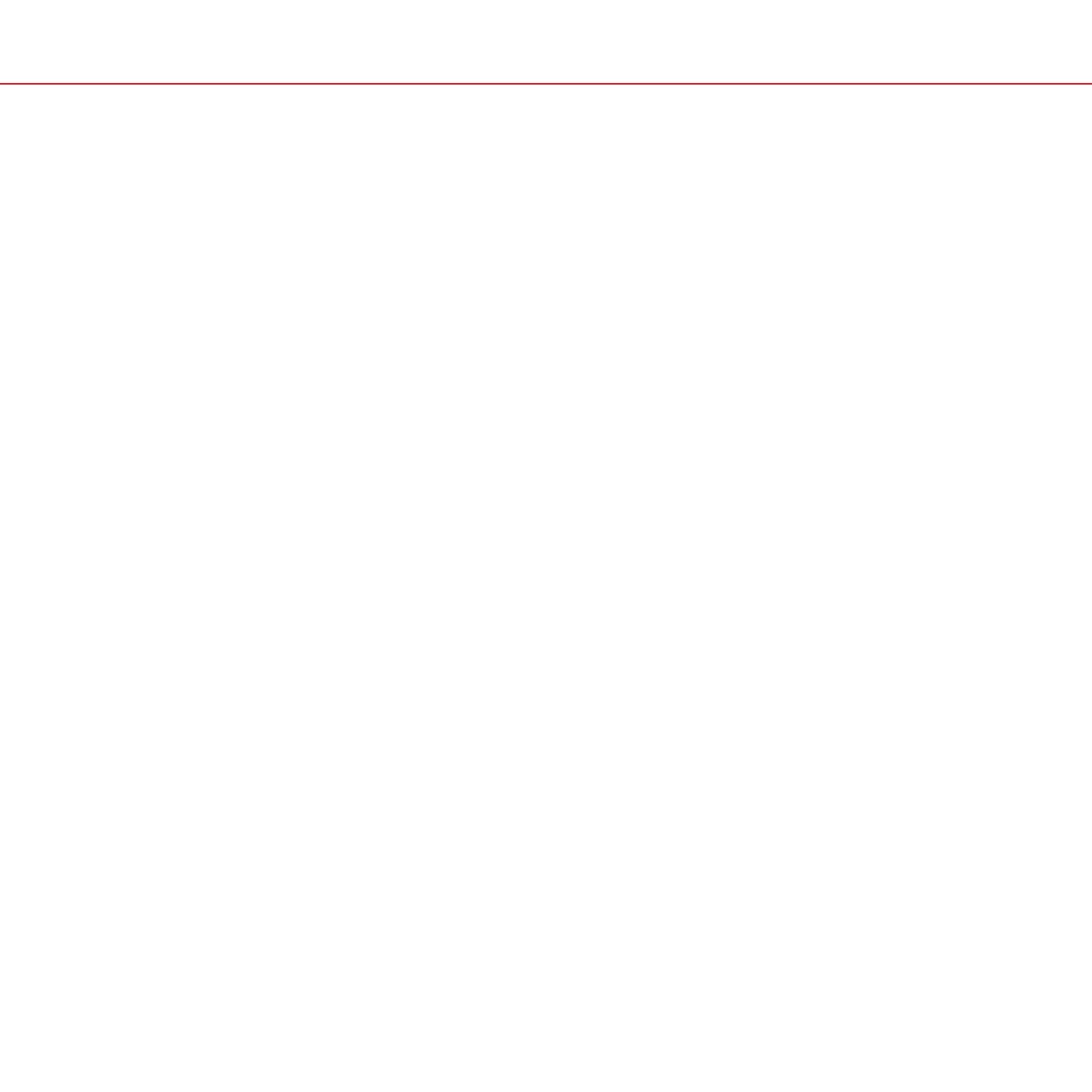
ADOLPHE Mitchell Sapion	FRANCILLON Ernest	LOUIS Mairline
ALEXANDRE Arsonval	FRANÇOIS Jean Roobens	LOUIS Anel
ANDRÉ Lisane	GAUTHIERE Yvette	LOUSHOMME Edmayer
AUGUSTE Béatrice	GEOGES Gina	MALVOISIN Vivana
BAYARD Cilomène	GERVAIS Leslie	MÉRILIEEN Josué
BEAUVILK Clichy	GILLES Mimose	MORÉLUS Roodson
BELLEVUE Jacky-Telen	IVENA Rose Kathy	NICOLAS Harry
BRICE Girovna	JEAN Voltaire	NICOLAS Esther
CÉLESTIN Taina	JEAN-HARICE Mackenton	NOËL Lynda
CHALMERS Camille	JEAN-LOUIS Handy	OLIVIER David
CHÉRY Sadaev	JEANNITON Natacha	OSIAS Arthur
CLÉRIN Nadine	JEAN-PIERRE Orliche	PAUL Edzaire
CLÉRISIER Reynold	JEUNE Frantz	PHILOGÈNE Lunandja
CORDIA Ramon	JN CHARLES Mackenson	PIERRE Aldo
DELVA Marie Danielle	JOANUEL Ronald	PIERRE Natacha
DÉSIR Marie Claire Rose	JOSEPH P. Léonard	PIERRE LS JOSEPH Vanise
DÉSIR Dimitry	JOSEPH Guetchyng	RÉGIS Stéphaney
DÉSIR Carline	JOSEPH Réginald	RÉJOUIS Mackendy
DEWALLY Lebert	JUIN Annette	ROMCIL Deslourdes
DONIS Wideline	JULES Gelin Esaïe	SALOMON Patrice
DORVEL Mc Edson	JULIEN Jean-Robert	SCHNEIDER Esther
EDOUARD Ilema Edouardo	LABOSSIÈRE Eddy	SYLVAIN Pierre Edouard
EDOUARD Yvane Edouanise	LAMOTHE Marie Michèle	SYLVAIN Shello
EXANTUS Olrich	LAZARD Wismith	VAVAL Raymonde
FILS-AIMÉ Néhémie	LÉON Marjorie	VITAL Raoul
FLEURISSAINT James	LEREBOURS Raymond	

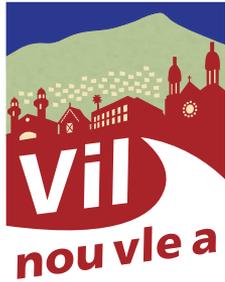




## NOTES

---





Cette brochure reprend de manière succincte le processus de planification stratégique avec l'explication de ses différents composantes : la vision / orientations stratégiques / programmes projets ainsi que les résultats du travail technique et de la concertation élargie sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince jusqu'à date.

C'est un document en élaboration qui attend les remarques / suggestions de ses lecteurs et qui évoluera avec la progression du processus de planification stratégique.

